

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

15. MAI

1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier , vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



**JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.**

15. MAI

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de Russie, tirée des chroniques originales, de pieces authentiques, & des meilleurs historiens de la nation, par Mr. Levesque. A Paris chez Debure; à Liege chez Lemarié. 5 vol. in-12. Prix 15 liv. rel.

IL pouvoit paroître singulier que nous n'eussions pas encore une histoire du plus vaste empire de l'univers, qui fixe aujourd'hui les yeux de tout le monde. M^r. Le-

F 2 vesque

vesque s'est chargé de cette tâche ; il s'est rendu en Russie pour connoître , dit-il , par lui-même le país sur lequel il se proposoit d'écrire , & trouver des secours dans les livres écrits en langue flavonne , qu'il a eu , à ce qu'il assure , la précaution d'apprendre ; quoi-qu'il paroisse dans quelques endroits de son ouvrage qu'il n'y a pas fait d'étonnans progrès. Après une préface assez courte , il donne une premiere dissertation sur l'antiquité des Slaves , qu'on appelle par corruption Sclavons ou Esclavons , & avec lesquels les Russes furent longtems confondus ; une seconde sur les rapports de la langue des Slaves avec celle des anciens habitans du Latium ; & une troisieme sur la religion de ces mêmes Slaves. Vient ensuite l'histoire , dont on ne peut fixer les premieres époques qu'au 9^e. siecle , vers l'an 862. L'auteur parcourt rapidement les commencemens d'un peuple qui fut encore plongé plusieurs siecles après dans la barbarie. Il faut même convenir que son histoire n'est véritablement intéressante qu'au regne de Pierre I , qui comprend tout le 4^e. volume , à l'exception des 74 premieres pages où l'on trouve les usages de la Russie vers le 17^e. siecle. Voici quelques traits du portrait de ce Prince , que nous croions devoir rapporter soit pour le faire mieux connoître qu'il ne l'a été jusqu'à présent , soit pour donner une idée de la maniere de l'auteur. " On a loué ce Prince comme un législateur. On a célébré son code , & il n'a pas fait de code : il a promulgué des loix ,

„ la plupart empruntées des étrangers, & il
„ n'a pas donné un corps de loix. Il a laissé
„ subsister d'anciennes loix qu'il auroit dû
„ abroger; il en a donné de nouvelles qui
„ ont été abrogées, ou le seront par ses suc-
„ cesseurs. . . . Les préjugés qu'il reçut dans
„ sa maison lui firent trop estimer la puis-
„ sance illimitée; & son amour pour les étran-
„ gers lui fit aimer les mœurs des nations
„ libres. Placé sur le trône pour faire ob-
„ server les loix, & pour punir le crime;
„ mais né dans un pays qui avoit adopté,
„ pour la punition des coupables, la cruelle
„ sévérité des Orientaux, il confondit plu-
„ sieurs fois la justice avec une rigueur fé-
„ roce qui révolte l'humanité. Persuadé que
„ le crime ne doit pas rester impuni, il
„ comprit quelquefois tant d'accusés dans sa
„ vengeance, qu'il dut y envelopper des
„ innocens. Monarque, il faisoit trembler
„ ses peuples: homme, il descendoit jusqu'à
„ la familiarité avec les derniers de ses su-
„ jets. . . . Protecteur de la religion, il don-
„ na des loix pour obliger les Russes à rem-
„ plir les devoirs extérieurs du christianis-
„ me: ennemi du clergé, il profana les céré-
„ monies de la religion pour rendre les prê-
„ tres ridicules. Sensible à l'amitié, con-
„ stant dans ses goûts, il laissoit oublier à
„ ses amis qu'il étoit leur maître: colere,
„ emporté, capricieux, il les terrassoit, les
„ frappoit de la main & de la canne; furieux
„ dans l'ivresse, il tira quelquefois l'épée
„ contre eux. Dur à lui-même, il ne pou-
„

„ voit aimer que ceux qui ne craignoient
 „ pas les fatigues , & qui savoient mépriser
 „ la vie dans les hazards de la guerre , sur
 „ la face des mers irritées , & dans les dé-
 „ bauches de la table. Ami des talens , il
 „ les déterra , les accueillit dans les rangs
 „ les plus obscurs ; il les éleva jusqu'au pied
 „ du trône , & jusqu'au trône même. En-
 „ nemi de l'indolence , zélé jusqu'à l'excès
 „ pour les institutions dont il étoit l'auteur
 „ & qu'il croioit utiles , il condamna son
 „ propre fils. Réformateur , il vouloit inspi-
 „ rer à sa nation des mœurs plus douces &
 „ plus décentes : entraîné par son penchant
 „ & par l'exemple des étrangers , il leur
 „ laissoit voir le Souverain plongé dans la
 „ débauche , ami des plaisirs grossiers , livré
 „ à des vices crapuleux „. Il faut convenir
 que ce portrait affoiblit étrangement l'idée
 que des écrivains enthousiastes ont tâché &
 tâchent encore tous les jours de nous faire
 prendre de Pierre I. Voici encore un passage
 qui montre bien de la duplicité & de la petitesse.
 On fait que ce Prince a semé se prêter de
 bonne foi aux moïens de réunir l'église russe
 avec la mere & le centre de toutes les égli-
 ses ; il avoit paru rechercher ces moïens avec
 ardeur , & flattoit d'un heureux succès ceux
 qui secondoient ses intentions par le seul
 amour de la vérité & de l'union (a). “ De

(a) On ne peut montrer plus d'ignorance
 ou de mauvaise foi que Mr. L. dans tout ce
 qu'il

„ retour dans ses Etats, il fit du Pape lui-
 „ même le principal personnage d'une fête
 „ burlesque. Nous avons vu que déjà, de-
 „ puis un grand nombre d'années, il s'étoit
 „ joué souvent, dans des parties de débau-
 „ che, du chef si longtems respecté de l'é-
 „ glise russe. Pierre s'avisa en 1718 de
 „ transporter, sur la personne du Pape, le
 „ ridicule qu'il avoit jetté sur le patriarche.
 „ Il avoit à sa cour un fou, nommé Zo-
 „ tof, qui avoit été son maître à écrire. Il
 „ le créa prince-pape. Le pape Zotof fut in-
 „ trônisé en grande cérémonie par des bouf-
 „ fons ivres, quatre bégues le harangue-
 „ rent; il créa des cardinaux, il marcha en
 „ procession à leur tête. Les Russes virent
 „ avec joie le Pape avili dans les jeux de
 „ leur Souverain : mais ces jeux indisposèrent
 „ les cours catholiques & sur-tout celle de
 „ Vienne. Ces fêtes n'étoient ni galantes, ni

qu'il disserte sur ce sujet. Il a la bonacité ou
 l'impardonnable assurance de nous dire, que *pré-*
tendre faire reconnoître aux Russes la supréma-
tie du Pape, c'est comme si on vouloit soumet-
tre le Pape au Czar. Il faut pour tenir un tel
 propos, n'avoir lu ni l'Evangile, ni les
 Peres, ni l'histoire ecclésiastique, ni les prin-
 cipes fondamentaux de la hiérarchie, ni en-
 fin les annales de ces mêmes Russes, dont
 Mr. L. prétend nous donner l'histoire; car
 au Concile de Florence ces chers Russes ont
 reconnu (comme les Grecs, même depuis
 le schisme, l'avoient reconnu plusieurs fois)
 que le successeur de Pierre étoit le chef de
 l'Eglise générale des Chrétiens.

„ ingénieuses : l'ivresse , la grossièreté , la
 „ crapule y présidoient. L'histoire se charge
 „ avec peine de ces détails qui dégradent le
 „ héros &c. „

On trouve dans le cinquième volume l'histoire des navigations des Russes & de leurs découvertes dans la Mer-glaciale & dans l'Océan oriental. Le tout se réduit à quelques îles de peu de conséquence (a) , & l'on

(a) Il en est de la géographie, comme des autres sciences. *Beaucoup de bruit, & peu de fruit*; voilà la devise de ce siècle. On ne fait plus de ces découvertes majeures dans les sciences, qui semblent n'appartenir qu'au siècle de Louis XIV. Quelle découverte pourront opposer les savans modernes, à celle, par exemple, de la pesanteur de l'air ? Tout se ressent de la dégénération de cet âge, & de la foiblesse qui marche toujours à la suite de la vanité, de l'irrégion & de la perte des mœurs. Et pour revenir à la géographie, qu'est-ce que quelques côtes de la Moscovie relativement à un nouveau monde découvert par Colomb, à un cap de Bonne-Espérance & un passage aux Indes découvert par Vasco de Gama ? On dira qu'il est impossible de découvrir de grandes choses après les navigations & les observations de nos pères. D'accord ; mais par-là même il ne faut pas nous vanter avec tant de faste, & insulter en même tems aux gens dont nous tenons tout, & qui nous ont mis dans l'humiliante impossibilité de rien découvrir ou de faire d'important. . . . Si les sciences étoient encore dans l'enfance, elles y resteroient. Nos oisifs, commodes, légers & inconséquens spéculateurs ne les en tireroient pas. . . . Mais si nous sommes si pauvres en lumières physiques, géographiques, astronomiques,

15. Mai 1782.

87

peut assurer pour des raisons que nous avons dites ailleurs, que jamais la marine russe ne fera redoutable, ni son commerce florissant de ce côté-là *. Ces détails avoient déjà paru dans les gazettes de ces dernières années; & il semble qu'en général M^r. L. les met souvent à contribution; ce qui donne à son ouvrage un air assez superficiel & y met quelques fois un peu d'inconséquence. C'est apparemment d'où vient le peu d'ensemble qu'il y a entre les choses diverses qu'il rapporte de Pierre III. — M^r. L., pour prouver sans doute qu'il possède à fonds la langue russe, défigure presque tous les noms propres. Qui devineroit, par exemple, que les *Tatars* sont les *Tartares*, si les circonstances ne déterminoient la chose? Il semble que le premier soin d'un historien devroit être de se bien faire comprendre, & pour cela de parler comme on parle (a). — Ces légères attentions ont peut-être échappé à M^r. L. par le soin excessif qu'il a donné à accré-

diter

* 15 Fév.

1779. p. 241.

ques, que sommes-nous en fait de lumières religieuses & morales? Jamais l'ignorance ne fut plus épaisse, le doute plus désolant. Le peuple dirigé ci-devant par des principes sûrs, constants, affermis par la sanction divine, n'a plus aucune règle de conduite *. Il suit encore la foible impulsion des anciennes maximes; encore quelque tems, il sera sans direction quelconque. Et voilà le *siècle des lumières*? Hélas! c'est bien par contrevérité.

(a) Ridicule affectation de quelques hébraïfants, semblable à celle de M^r. L. 1. Déc. 1789. p. 436.

* Touchantes refl. de M^r. Seguier. Avril 1771. p. 245.

diter en forme d'histoire les petites maximes philosophiques, à peine tolérables dans les brochures mignonnes qui forment le code des dogmes de la secte. On peut même croire qu'aucun des beaux esprits du jour n'a porté les choses si loin que M^r. L. Il a découvert que le zèle des ministres de Dieu pour la décence & la dignité de son culte, n'est que l'effet tout naturel de la vanité. " Les hommes, dit-il, qui ont renoncé
 „ aux pompes du siècle, veulent du moins
 „ loger superbement celui dont l'univers entier est le temple: ils se livrent avec d'autant
 „ tant moins de scrupule à cette vanité secrète, qu'elle se déguise à leurs yeux sous
 „ les apparences de la piété. Les moines de l'Anzerskoi ne furent pas insensibles à cette
 „ ambition, foible dédommagement de tous
 „ les sacrifices qu'ils avoient faits „ Il n'y a que la lâcheté & l'aveuglement de l'égoïsme philosophique qui puisse se livrer à ces
 „ absurdes spéculations, contraires à la nature de l'homme, contraires à toutes les persuasions, à tous les sentimens d'un être raisonnable. Honorer par orgueil, par vanité le Maître du monde; se dépouiller de tout, renoncer à tout pour être plus sensible à l'ambition, & reconnoître en même tems que ce n'est qu'un foible dédommagement des sacrifices qu'on a faits? Non, il n'appartient qu'à la philosophie du jour d'imaginer de si révoltans paradoxes, de si faillantes contradictions! C'est cependant ce qui fera lire cette compilation plus que toutes les notions

historiques & tout l'intérêt qu'inspire aujourd'hui la destinée de l'empire russe.



*Sermons de Mr. l'abbé de Cambacérès ,
prédicateur du Roi , chanoine & ar-
chidiacre de l'église de Montpellier. A
Paris , chez Mérigot , à Liege chez Le-
marié. 1781. 3 vol. in-12. Prix 7 liv. 10
sols br.*

DAns un discours préliminaire , l'auteur entreprend de prouver que la multitude de sermons qui servent à l'instruction du peuple chrétien , n'est point une raison de supprimer les siens , & de leur refuser le jour de l'impression ; que l'éloquence de la chaire est susceptible pour le moins d'autant de diversité que tout autre genre d'élocution ; & que les sermons qui sont particulièrement dirigés contre les désordres de ce siècle , ont un caractère qui les distingue suffisamment pour être lus avec fruit , même après tous les autres. Non-seulement je ne contredirai point ces assertions que je trouve très-raisonnables , mais je crois que tout lecteur attentif en conviendra à la première lecture. Voici un passage qui s'est offert à moi à l'ouverture du livre. " Voilà vos auteurs , & sur quoi vous vous fondez pour nous reprocher notre crédulité , notre superstition , de n'oser voir & penser que d'après autrui : c'est - à - dire , qu'au lieu que nous n'en croïons qu'à

des autorités respectables , à une tradition aussi ancienne que le monde , à des hommes vertueux dont on ne peut récuser le témoignage , & qui ne nous disent que ce qu'ils ont vu & examiné , ce qui s'est fait à la vue de tout un monde en état de les contredire ; vous , au contraire , n'en croiez qu'à des hommes livrés à toutes leurs passions , démentis par tout l'univers , qui ne vous disent que ce qu'ils ont imaginé , & ce que personne n'a encore ni vu ni compris. Or , crédulité pour crédulité , décidez encore laquelle l'emporte , & de nous deux quel est le peuple ? Mais je me trompe peut-être , & vous êtes un de ces hommes à talens , distingué dans son siècle par les connoissances , & dont le nom seul peut servir d'époque dans l'histoire des lettres. Le dirai-je ? Peut-être votre état seul annonce vos lumieres ; car , ô mon Dieu ! notre siècle a vu des scandales nouveaux , & les enfans d'Héli faire blasphémer votre nom dans Israël. Je vous suppose donc aussi éclairé que vous le prétendez , votre système en est-il moins l'ouvrage des autres ; & dans toutes ces opinions dont vous faites trophée de vanité , nous montreriez-vous bien celle qui vous appartient , & dont vous ne devez la découverte qu'à vous seul ? Qu'avez-vous enfin dans votre façon de penser qui soit à vous ? Quoi ? votre morale sur les plaisirs de la vie présente qu'il faut goûter , dites-vous , sans inquiétude de l'avenir ? je la trouve dans les siècles les plus reculés ; & les Sadducéens

15. *Mai* 1782.

91

ducéens dans l'Evangile ; les impies dans les livres de la Sagesse , qu'on peut regarder comme les peres des incrédules , n'attaquoient , comme vous , que l'immortalité de l'ame ; jouissons du présent , disoient-ils , couronnons-nous de fleurs & ne pensons point à l'avenir ; mangeons & buvons , nous mourrons demain. Et par-là , vous voilà avec tout votre orgueil le disciple de ce qu'il y a eu de plus vil & de plus méprisable dans le judaïsme. Quoi encore ? &c. ,

Le passage suivant est également plein de grandes & sensibles vérités. C'est une démonstration pratique du christianisme , une preuve de fait , tirée de la conduite & de la manière de penser la plus décidée de ses plus ardens adversaires , qui constate admirablement les rapports intimes de cette religion divine avec le bonheur de l'homme , avec la sécurité & la durée de la société humaine. “ Que seroit-ce qu'une opinion , une religion où l'on n'auroit de confiance qu'en ceux qui ne l'ont point embrassée , & où l'on ne se défieroit que de ceux qui la suivent : ne seroit-ce pas en faire le désaveu le plus authentique ? Or , vous-même , tout incrédule de bonne foi que vous croiez être , dites-nous donc ; voudriez - vous voir votre maison & vos affaires entre les mains des personnes qui n'auroient que vos principes & votre religion ? Vous croiriez-vous bien en sûreté avec des serviteurs qui penseroient comme vous , que tout est indifférent à Dieu , & par qui aimeriez-vous mieux être servi , par

un impie ou par un bon chrétien ? Disons tout, si l'on vous proposoit pour être unie avec vous d'un lien indissoluble, une personne qui fît profession de croire & de penser comme vous, qui n'eût que vos principes & vos mœurs, vous croiriez-vous bien assuré de sa conduite ? fût-elle une héroïne en philosophie & en force d'esprit, en voudriez-vous encore à ce prix ? Que dis-je ? fût-elle seulement soupçonnée de penser comme vous, elle seroit perdue même dans votre esprit. La plus chrétienne est toujours celle qui convient le mieux ; on s'applaudit de l'avoir trouvée, & le plus incrédule se croiroit déshonoré de se voir uni à une personne qui lui ressembloit. Et ce même raisonnement, à combien d'autres sujets ne pourrions-nous pas l'appliquer ? car si vous y prenez garde, tels sont les incrédules presque dans toutes les circonstances de la vie : leur donne-t-on des maîtres, ils les souhaitent bons chrétiens, afin que leur gouvernement soit juste : ont-ils des procès, ils ne voudroient point voir leur cause, à moins qu'elle ne fût injuste, entre les mains d'impies comme eux, & ils veulent des juges qui aient le désintéressement & la probité chrétienne : ont-ils un dépôt à confier, ils le remettent de préférence à un homme chrétien & vertueux : ont-ils des conseils à demander, ils préfèrent toujours les lumières d'un homme sage & vertueux. En un mot, leur honneur, leur intérêt, leur vie & leurs biens, ils ne les croient en sûreté que dans les mains de la religion, & ils se fient à tout, excepté à leurs semblables. „

Nouvelles vies des Saints, abrégées & destinées à l'usage de la jeunesse. A Liege, chez J. F. Bassompierre, & à Luxembourg chez l'imp. du Journ. 1781. 1 vol. in-8°. Prix 3 liv. 3 f. br.

Cette petite légende est très-bien faite. La notice des vertus de chaque Saint est suffisante pour édifier & pour laisser une impression salutaire; la courte réflexion que le rédacteur y ajoute en forme d'epiphoneme, est parfaitement assortie à la nature du récit, & assure en quelque sorte le bon effet qu'on doit en attendre. Voici les vues qui ont animé & dirigé l'auteur de cette utile compilation, vues qui tirent un nouveau prix des circonstances malheureuses où se trouve l'éducation des enfans par rapport à la religion. "C'est une vérité dont tous les Chrétiens conviennent, que les instructions sur la religion sont la partie la plus essentielle de l'éducation de la jeunesse. Voilà pourquoi les bons maîtres ne se contentent pas d'instruire leurs disciples dans les sciences qui sont l'objet des études; ils ne se bornent pas à former en eux l'honnête homme, l'homme de probité, ils se font aussi un devoir capital de former en eux l'homme chrétien. Delà vient que dans tous les lieux où l'on élève la jeunesse, on fait apprendre le catéchisme aux enfans, & qu'on leur explique les vérités de la foi. Delà vient qu'on leur fait apprendre l'Evangile de chaque dimanche, & qu'un maître

en tire des sujets de réflexion pour les instruire des règles de la morale chrétienne. Mais comme ces instructions ne se font qu'en certains jours, des personnes expérimentées dans l'éducation des jeunes gens, & zélées pour leur avancement dans la vertu, ont cru qu'il seroit bon d'introduire une lecture de piété pour tous les jours de l'année, disposée de manière, que les maîtres seroient en état de la faire faire à leurs disciples, sans interrompre l'ordre de leurs devoirs, ni sans en surcharger la tâche. Une vie des Saints fort abrégée, suivie d'une courte réflexion, nous a paru un moyen très-propre pour être le sujet de cette lecture: car 1^o. tout ce qui est récit & histoire, ne peut que réveiller l'attention des jeunes gens. 2^o. Comme la vie d'un Saint est un objet d'édification, cette lecture excite naturellement des sentimens d'admiration sur la vie sainte qu'ont menée ces grands serviteurs de Dieu, & elle peut faire naître des mouvemens de piété dans le cœur des enfans. 3^o. Le peu d'étendue que nous avons donné à ces vies, qui ne sont souvent que d'une seule page ou d'une page & demie, ne sauroit laisser l'attention des esprits les plus légers. Elles sont, en effet, beaucoup plus courtes que celles qui ont été faites à l'usage des familles chrétiennes. Ces dernières, quoique contenues en un seul volume, & très-estimables en elles-mêmes, forment une lecture un peu trop longue pour la jeunesse, & sont imprimées d'un caractère dont la pe-

titeille

titeffe peut nuire à la vue de bien des fujets ; celles-ci , au contraire , ne peuvent que lui être favorables. C'est fur ces divers motifs que nous nous flattons qu'elles feront accueillies , non-feulement dans les éducations domeftiques , mais encore dans les colleges , dans les pensions , dans les couvents où l'on élève des jeunes perfonnes du fexe ; enfin , dans tous les lieux où l'on forme la jeunefse. ,

Questiones annui Concursûs Mechlinienfis , unâ cum refponfionibus , ab anno 1745 , ufque ad annum 1781 incluſivè. Editio nova , emendata. Mechlinii , apud Hanich 1781. 1 vol. in-12. Prix 2 liv. 15. broch. Se trouve chez l'imprimeur du journal.

Quelle excellente inſtitution que celle du concours pour la nomination aux cures ! Où trouver un moyen plus propre à nourrir parmi les eccléſiaſtiques le goût de l'application & des études afforties à leur état ? Si cet uſage étoit général , le pauvre peuple chrétien cefſeroit enfin d'être expoſé à devenir la victime de l'ignorance , & dès-lors de l'inconduite des pasteurs que des vues humaines & intéreſſées déſignent ſi ſouvent pour cette grande fonction. Le choix de ces queſtions montre pour l'ordinaire la ſageſſe & le diſcernement des hommes zélés qui ſont employés dans l'adminiſtration du premier diocèſe des Pais-bas. L'éditèur obſerve que la maniere dont ſe ſont

quelquefois ces *examen ad ordinandos vel promovendos*, il est très-possible qu'avec une ignorance profonde on réussisse à obtenir la préférence sur des gens beaucoup mieux instruits; parce que les questions ne roulant que sur une seule matière, il peut se faire qu'un candidat ignorant dans tout le reste, se soit instruit par hasard ou par caprice dans cette partie. Pour obvier à cet inconvénient, on a tellement multiplié & varié les questions, d'abord sur les saintes Écritures, ensuite sur la théologie, qu'il n'est pas possible d'y satisfaire pleinement sans être sérieusement occupé de l'ensemble de ces deux très-vastes sciences.

Il est aisé de comprendre que la publicité de ces questions ne peut être utile à ceux qui se présentent au concours, qu'autant qu'elle les met au fait de la manière dont on y propose les demandes, & de celle qu'il faut observer dans les réponses. Car il est très inutile d'espérer que sachant ces questions on pourra heureusement rencontrer celles qui seront proposées dans la suite. Cette idée qui pourroit fort bien venir à l'esprit de quelques jeunes gens (a), ne doit point être

(a) Je me l'imagine d'autant plus volontiers que dans deux ans on a fait quatre éditions de ces *Questions*. C'est ici la meilleure, comme l'éditeur le prouve amplement dans la préface. Il y a cependant encore quelques incorrections. P. ex. je lis à la p. 152, *Com-miserunt multa homicidia multorum*.

accueillie s'ils veulent paroître avec avantage dans le concours.



Manœuvres d'infanterie pour résister à la cavalerie , & l'attaquer avec succès. Par le chevalier Duteil , major du régiment de Toul , du corps - royal de l'artillerie. A Metz , chez Jean-Baptiste Collignon ; & à Luxembourg , chez l'imprimeur du journal 1782. 1 vol. in-8°.

C'est une question bien importante qui intéresse & partage le militaire en Europe, de savoir si l'infanterie, en rase campagne, peut résister à la cavalerie; les deux armes prétendent avoir gain de cause, & l'expérience si décisive en faits militaires, ne résout point la question, puisque chaque partie a droit de s'en appuyer, & que l'on voit dans les annales anciennes & modernes, l'infanterie & la cavalerie triomphante tour à tour l'une de l'autre. L'auteur ne se flatte pas de décider cette controverse; mais l'ayant méditée long-tems, il a cru devoir exposer ses réflexions, que les tacticiens liront avec plaisir & avec fruit.





Les trois siècles de la littérature française.

A Paris chez Moutard, à Liege chez Lemarié 1781. Prix 12 liv. rel.

* 1 Déc.
779. P. 471.

LA rapidité avec laquelle les éditions de cet ouvrage se succèdent * est un gage non équivoque de l'approbation que la saine partie du public continue à lui donner, en dépit des clameurs de la médiocrité & des petits moyens de la secte calomniate & persécutante. Quoique cette cinquième édition ait le même nombre de volumes que la précédente, elle est augmentée d'un grand nombre d'articles, tant d'écrivains morts depuis peu, que de littérateurs vivans. On y trouve celui de l'auteur, qui est d'un laconisme remarquable " Ceux qui désireront „ des éclaircissémens sur le personnel de cet „ auteur „ pourront consulter les articles „ *Condorcet*, *Helvetius*, *Liger*, *Lacombe*, „ *Palissot*, *Robé*, &c „. Or dans les articles indiqués on trouve une partie des horreurs que l'honnête & modérée philosophie a adressées à Mr. S. — Il y a quelques articles qui sont restés parfaitement les mêmes, & qui auroient dû être retouchés. P. ex. Mr. S. ne peut encore se résoudre à croire que *l'Histoire philosophique* soit l'ouvrage de l'abbé Raynal. Cependant aujourd'hui il est absolument impossible d'en douter, & c'est mettre la charité en contraste avec l'évidence

15. Mai 1782. 99

que de former encore quelque difficulté là-dessus *.

* 1 Déc.

Je dois répéter ici ce que j'ai déjà observé ailleurs **. La manière de voir de M^r. S. n'est pas toujours parfaitement uniforme & conséquente, P. ex. à l'article Robinet il met une grande différence entre le jugement qu'il porte de l'*Encyclopédie* & du *Dictionnaire universel des sciences*. Dans celle-là il ne trouve que du charlatanisme, & celui-ci offre, dit-il, un grand nombre d'articles intéressans, qui prouvent que le compilateur a le mérite de distinguer les bonnes choses dans les productions d'autrui. Il est néanmoins bien prouvé qu'il y a autant de confusion, de contradiction, de bonnes & de très-mauvaises choses dans la dernière de ces compilations que dans la première. V. le J. du 15 Fév. 1778. p. 237. — 15 Déc. 1778, p. 560.

1779. p. 475.

** Ibid. pag.

483.



Lettre à l'auteur du Journal.

LE vaste champ où M^r. Bergier vient de déployer son érudition & son éloquence, est trop intéressant pour en sortir si-tôt, permettez-moi que je vous y retienne encore un moment. Lorsqu'on voyage en poste, on ne peut voir les objets que superficiellement. Vous croiez avoir vu à la lettre renaitre la plaie d'Egypte; des insectes prodigieusement multipliés, qui mordent & rongent tout ce qui amorce leurs dents destructives. La rapidité de votre course vous

* 1 Avril
1782. p. 502.

fait confondre les objets : les insectes de la Nubie littéraire & irrélégieuse ne sont point les mêmes que ceux que vous avez vus en Egypte.

1^o. Les sauterelles d'Egypte dévoroient tout ce qu'il y avoit de verdure dans ce païs, elles rongeoient les arbres & tout ce qui donnoit un air de vie & de fécondité aux campagnes (a). Les philosophes font tout le contraire. Ils font, je l'avoue, de vraies sauterelles, qui sans savoir à quoi s'en tenir, sautillent continuellement d'une inconséquence à l'autre; mais réfléchissez, M^r, que les sauterelles philosophiques ne nuisent point à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui est verd, ni à tout ce qui est arbre, & qu'elles s'attachent seulement aux hommes qui n'ont point le signe de Dieu sur leur front (b). Bien loin de vouloir nuire aux biens de la terre, elles s'en font les intendans, les économes, les proviseurs; elles font un triage utile & précieux *. Les gens de bien ne souffrent aucun mal réel de la part des philosophes, il n'y a que le bétail humain (*humanum pecus*) qui en est la dupe.

* 15 Sept.
781. p. 94.

2^o. Les

(a) *Operueruntque universam superficiem terræ, vastantes omnia. Devorata est igitur herba terræ, & quicquid pomum in arboribus fuit, quæ grando dimiserat. Nihilque omnino virens relictum est in lignis & in herbis terræ in cuncta Egypto.* Exod. 10. 15.

(b) *Et præceptum est illis ne laderent fenum terræ, neque omne viride, neque omnem arborem, nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis.* Apoc. 9. 4.

2°. Les insectes d'Egypte tourmentoient les hommes jusqu'à les faire mourir (*illos enim locustarum & muscarum occiderunt morsus. Sap. 16*). Autre différence : car il est absolument défendu aux philosophes de faire mourir les hommes ; ces êtres menteurs ont beaucoup écrit pour en faire des bêtes , sans pouvoir réussir dans le grand œuvre de la mortalité de l'ame ; tout ce qu'ils peuvent faire , c'est de couler un poison secret dans les entrailles de leurs lecteurs , qui leur fait souffrir tout le tems de cette vie passagere , de cruelles agitations , sans jamais pouvoir les convaincre qu'ils sont réellement des bêtes pensantes (a). Il est cependant vrai que la piqure de ce ver rongeur & de ce scorpion philosophique est beaucoup plus insupportable que la mort elle-même ; car les malheureuses victimes de la séduction cherchent la mort qu'elles ne peuvent trouver ; elles desirent de mourir , mais la mort fuit devant elles. (b)

Vous voiez donc , M^r, que nos sauterelles different de beaucoup de celles d'Egypte , & qu'elles ressembtent plutôt à celles de l'isle de Pathmos , si elles ne les sont pas réellement ; rappelez-vous en la figure.

Nos insectes sautillans sont rangés en

(a) *Datum est illis ne occiderent eos , sed ut cruciarent eos mensibus quinque , & cruciatus eorum ut cruciatus scorpionis cum percutit hominem.* N. 5.

(b) *Et in diebus illis querent homines mortem , & non invenient eam , & desiderabunt mori , & fugiet mors ab eis.* N. 6.

bataille pour attaquer la décence, l'ordre & la vérité; ils veulent arracher la tiare au Pontife & la couronne aux Rois; ils invitent ouvertement à les massacrer; & en voulant rendre les hommes égaux, ils les amusent par des singeries, & se mettent sur la tête des couronnes de similor. (a)

Pour augmenter leur troupe, nos sauto-relles prennent la figure humaine. Nos philosophes ne font que prêcher la bienfaisance, l'humanité, &c, on dirait qu'ils y vont tout de bon; mais à leurs cheveux de femmes, on voit qu'ils n'ont de l'homme que le masque. Malheur à quiconque a à faire avec ces efféminés-là! Ils ont des dents comme des dents de lion (b); ils pileroient dans un mortier tous ceux qu'ils ont intérêt de pilier *.

* 15 Déc.
282. p. 589.

C'est en vain que les ministres de la vérité ont essayé de faire entrer un rayon de lumière dans leurs âmes, ces endurcis ont des cuirasses comme des cuirasses de fer; ils ne cherchent qu'à se faire un nom; c'est pour cela qu'on entend par-tout le bruit de leurs ailes; il n'y a point de postillon, point de messager qu'ils n'aient chargé des écrits,

(a) *Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium, & super capita earum tanquam coronæ similes auro.* v. 7.

(b) *Et facies earum tanquam facies hominum.* v. 7. *Et habebant capillos sicut capillos mulierum, & dentes earum sicut dentes leonum erant.* v. 8.

dont ils se servent , comme les oiseaux de leurs ailes , pour voltiger jusqu'au bout de la terre , toujours pour déclarer la guerre à l'Eternel. (a)

Mais voici la partie la plus funeste de ces étranges animaux. “ *Ils ont des queues comme des queues de scorpion ; ils ont un aiguillon , dont la piqure , comme le remarque Tertulien , pénètre d'abord dans les entrailles , fait appesantir les sens , & glacer le sang , empêche les esprits d'animer les chairs , produit un dégoût étrange & une continuelle envie de vomir .* On perd , en lisant leurs livres , le goût de la vérité & de la religion ; l'estomac en devient si foible , qu'il rejette toute la nourriture solide , qu'on lui avoit donnée , & l'homme finit ainsi le reste de ses jours dans l'aversion de tout ce qui pourroit le guérir & le sustenter . . . De plus , l'impiété & les excès de tout genre qui en sont le fruit naturel , produisent ce dégoût létifère , cette satiété , cet ennui plus odieux que la mort , qui conduit au suicide , devenu la grande ressource de nos Sages. Voilà l'effet de la piqure fatale de l'aiguillon dont sont armées ces queues de scorpions. (b)

Enfin nos sauterelles sont conduites par

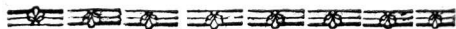
(a) Et habebant loricas sicut loricas ferreas , & vox alarum earum sicut vox currum equorum multorum currentium in bellum. v. 9.

(b) Et habebant caudas similes scorpionum , & aculei erant in caudis earum ; & potestas earum nocere hominibus mensibus quinque. v. 10.

l'ange de l'abyme, dont le nom est EXTERMINATEUR. Les philosophes ne savent que détruire ; ils s'efforcent d'abattre l'auguste édifice de la foi, toutes les vérités religieuses sont l'objet de leur rage dévastatrice. Mais établir, mais mettre quelque chose à la place de ces respectables ruines, c'est de quoi ils ne s'avisent pas, & de quoi ils s'aviferoient en vain. Le génie qui préside à leurs travaux, peut bien ouvrir l'abyme, mais il ne peut le refermer ; il *extermine*, mais il ne produit rien. (a)

Permettez donc, M^r, que je vous prie d'examiner les objets plus attentivement, pour en faire un récit plus fidele. Imitez la liberté que j'ai prise à votre égard, faites de tout ceci ce que vous jugerez à propos ; corrigez mes fautes, car je suis Flamand ; détournez les yeux de la chétiveté de mon papier, je n'en avois point d'autre ; & ne révélez point le nom de votre très-humble & très-obéissant serviteur, J. A. S. C. de M. près d'A. „

(a) *Et habebant super se regere angelum abyssi... latinè habens nomen EXTERMINANS. v. 11.*



DEpuis que les Encyclopédistes les plus fervens ont reconnu que l'objet de leur culte n'étoit qu'un cahos informe (a), ils

(a) Jugement des chefs même de cette massive compilation, 1. Oct. 1779. p. 180, & autres J. cités *ibid.*

se font avisés de le débrouiller à un certain point, en plaçant les matieres dans un ordre un peu plus raisonné que celui de l'alphabet; & promettent (comme font constamment en pareilles circonstances, tous les compilateurs, éditeurs, imprimeurs, colporteurs &c) de donner un ouvrage incomparable, unique, inaccessible à quiconque n'auroit pas les lumieres exclusives des Savans qui redigent celui qu'il s'agit de vendre pour le présent. Or les nouveaux rédacteurs en s'élevant sur les ruines des anciens, semblent se parer néanmoins de leurs noms & produire leur ouvrage sous les auspices de ceux même, dont il prouve & constate l'ineptie. Ce genre de contradiction a donné lieu à une lettre insérée dans les *affiches & annonces*, & conçue en ces termes. *Il y a plus d'un an, Monsieur, que j'ai entendu dire qu'on travailloit à une nouvelle Encyclopédie; & je l'appris avec beaucoup de plaisir. Il est en effet bien intéressant d'avoir enfin une source pure où l'on puisse aller puiser en assurance: car certainement cette nouvelle Encyclopédie ne renfermera ni les mensonges & les exagérations, ni les grosses erreurs qui défigurent l'ancienne (a). On*

(a) Par exemple, des noms de *livres* pour des *villes*, des *montagnes* pour des *hommes*, ou autres choses semblables; sans parler des anachronismes, erreurs de géographie, &c. &c.

doit donc une très-grande reconnoissance aux hommes estimables qui se chargent d'un pareil travail. Mais l'on se propose, m'a-t-on en même tems ajouté, de mettre à la tête de cette nouvelle Encyclopédie les portraits de deux Messieurs qui ont été les principaux coopérateurs de l'ancienne. En vérité, si cela est vrai, il y a des choses qui ne se conçoivent pas. Est-ce une ironie ou un hommage sincere ? Est-ce une insulte ou un témoignage de respect ? Si c'est un hommage, à qui le rend-on, & quels hommes va-t-on choisir ? Encore une fois, il y a des choses qui ne se conçoivent pas. Notre âge est celui des ménagemens. Ce malheureux esprit a gagné par-tout. On ne veut déplaire à personne, & l'on déplaît à tous ; on veut ménager tout le monde, & l'on gâte tout, on perd tout. On ne fait plus aujourd'hui distinguer

&c. &c. Je citerai une de ces bévues que je trouve dans une note de mon itinéraire de Hongrie, & qui a réellement quelque chose de plaissant. Tout le monde connoît la ville de Cinq-Eglises, *quinque Ecclesie*, que les Hongrois appellent *Pécs* ; c'est une des plus considérables du royaume, située si agréablement que le grand Soliman en avoit fait ses délices. Cette ville épiscopale a eu entr'autres évêques célèbres un Janus Pannonius (Jean le Hongrois). Or ce *Janus Pannonius* a tellement scandalisé les Encyclopédistes, saintement déclarés contre la pluralité des bénéfices, qu'à l'article *Evêché*, ils n'ont pu s'empêcher de s'écrier dans l'amertume de leur zèle : *Et quant à la pluralité des évêchés, Janus Pannonius étoit à son décès, évêque de Cinq Eglises*

1. Mai 1782.

107

une inflexible dureté d'une sage & salutaire
sévérité. Il semble que les ames n'aient plus
de vigueur. On ne voit plus que timidité :
tout se ressent des glaces de la vieillesse : & la
foiblesse est regardée comme une vertu (a).
Mais pour en revenir à mon objet : voici
ce que je dirois aux auteurs de la nouvelle
Encyclopédie. " L'ouvrage que vous entre-
" prenez vous appartient. Ceux qui avant
" vous, ont fait la même entreprise, ne
" nous ont donné qu'un tout informe,
" incohérent, mal digéré, un reper-
" toire d'erreurs en tout genre. L'ouvrage
" pouvoit être moins mauvais : mais jamais
" il n'eût pu être parfait, parce que le plan
" lui-même étoit défectueux. Si donc le vôtre
" est bon & digne des regards de la posté-
" rité, il est à vous, il vous appartient ;

1 Déc.

1780. p. 491.

— 15 Mars

1782. p. 459.

(a) On comprendra difficilement comment
dans un tel état des choses, Mr. l'abbé Bergier
s'est engagé, comme le *prospectus* l'annonce,
à fournir à cette incohérente compilation
tant de fois anathématisée & vilipendée par ses
progéniteurs même, la partie théologique. Je
suis bien persuadé que ce n'est pas dans le
dessein de multiplier ces sortes de conniver-
ces dont nous avons vu quelques exemples (1)
le dern. J. p. 33 ; mais je ne puis me défendre de
quelque étonnement, en voyant l'illustre apolo-
giste de la religion, se placer volontairement
dans la très-embarrassante situation de cette gra-
ve matrone, qu'Horace plaignoit de devoir se
montrer au grand jour dans une société propre
à faire rougir :

Ut festis matrona moveri iusta diebus ;

Intererit Satyris paulum pudibunda protervis.

„ & vous n'en devez partager la gloire
 „ avec personne „. Mais , diront-ils , nous
 conserverons le discours préliminaire & plu-
 sieurs articles qui sont bien faits. “ Soit :
 „ conservez ce qui est bon. Ayez soin seu-
 „ lement d'avertir que tel article est de
 „ l'ancienne Encyclopédie , & alors vous
 „ avez fait tout ce que la délicatesse &
 „ l'équité exigeoient de vous : vous vous êtes
 „ acquittés. Mais point d'honneurs ridicules
 „ qui ne servent qu'à augmenter la vanité
 „ de ceux qui les reçoivent & à déshonorer
 „ ceux qui les rendent. Prenez-y garde :
 „ tout le monde ne voit pas votre travail
 „ du même œil. Les uns (& vous devinez
 „ qui) en sont indignés : les autres s'en ré-
 „ jouissent. Quoi que vous fassiez , les pre-
 „ miers ne vous pardonneront jamais votre
 „ témérité : vous ambitionnez infailliblement
 „ le suffrage des seconds. Ainsi vous ne
 „ pourriez éviter la haine des uns & le
 „ mépris des autres , & vous vous couvririez
 „ d'un éternel ridicule „. Je suis , &c. PIERRE.
 Paris ce 1^{er}. Mars 1782.



* Prix proposé par le college royal des médecins
 de Nancy, sur les eaux potables.

DANS l'ordre des agens physiques , géné-
 raux ou communs , qui influent sur la
 fanté des hommes , les eaux douces potables ,
 ont mérité , de tout tems , une attention par-
 ticulière de la part des médecins. Les moder-
 nes ont ajouté peu de chose à ce qu'en avoient
 dit les anciens ; presque tous , depuis Hippo-
 crate ,

erate, se sont copiés sur cet objet, soit dans leurs ouvrages diététiques, soit dans leurs traités, aujourd'hui très-multipliés, de *aëre, locis & aquis*.

On sent bien qu'une telle tradition successive de connoissances, presque purement rationnelles, sur les qualités génériques des eaux, ne suffit pas, non plus que l'observation purement empirique & souvent isolée, de leurs effets particuliers, pour former cette partie de l'art; il faut encore une étude pratique, éclairée par la chimie, & spécialement fondée, à ces deux égards, sur la comparaison faite en grand, des différentes eaux potables, dans les différens pays, & relativement aux divers foiers de leur filtration, de leur écoulement, de leur stagnation, &c.

Cette étude pourroit fournir une des branches les plus importantes de la chimie diététique. Il existe déjà quelques recherches faites selon cette double vue. On trouve dans le second volume de la société royale de médecine, un mémoire qui contient des observations & des expériences nouvelles sur les eaux potables en général, & qui trace en quelque sorte le plan des recherches ultérieures à faire sur cet objet, pour établir de plus en plus la distinction essentielle des eaux potables, saines & mal-saines. C'est l'auteur de ce mémoire (*Mr. Thouvenel*) qui a fourni au college royal, le sujet du concours qu'il propose, & le prix qui y est attaché. Il s'agit de résoudre les questions suivantes.

Première classe. Quelles sont, dans les eaux de neiges & de glaces, dans celles des sols craieus & gypseux, les qualités qui constituent essentiellement leur insalubrité? Quels rapports & quelles différences y a-t-il entre ces quatre sortes d'eaux douces, relativement à leur composition chimique & à leurs effets diététiques? Pourquoi toutes les eaux qui contiennent de la craie ou du gypse; pourquoi toutes celles qui proviennent des neiges & des glaces fondues, ne sont-elles pas mal-saines? Pourquoi les deux premières, &

différentes, à plusieurs égards, des deux autres, produisent-elles des effets analogues?

Seconde classe. Quel est le degré de leur influence, ou commune ou relative, dans la production de certaines maladies populaires ou endémiques, & notamment des gouteuses, écrouelleuses & rachitiques? Cette influence existe-t-elle aussi pour la classe des affections calculeuses & gouteuses? Peut-on découvrir par-là quelque analogie, quelque dépendance, entre les altérations du système glanduleux, lymphatique, & celles du système osseux & articulaire? L'impression malfaisante de ces différentes eaux potables, s'exerce-t-elle dans le travail de la chilification, ou bien dans celui des sécrétions, soit muqueuses & nutritives, soit terreuses & excrémentitielles?

Comme il est difficile que les Savans qui voudront s'appliquer à ce concours intéressant, se trouvent à portée d'examiner les différentes especes d'eaux désignées, & d'en observer les effets sur le peuple, on admettra les mémoires qui ne traiteront que d'une seule especes d'eau, ou de plusieurs dans le même continent. On distribuera autant de médailles, de la valeur de cent écus chacune, qu'il y aura d'ouvrages dignes de les obtenir, au jugement des commissaires nommés par le college royal. Ces mémoires seront adressés, francs de port, suivant les usages ordinaires des concours académiques, à Mr. Harnant, président du college royal des médecins, à Nancy. On demande qu'ils soient rendus pour le premier de Mai 1784; & le prix sera proclamé à la rentrée de la saint Martin suivante.

Le mot du dernier Logogriphe est *Filou*, où l'on trouve *fil*, *if*, *fou*, *oi*, *oui*, *fi*, *ouf*, *loi*, *foi*.

Cinq voyelles, une consonne
 Forment mon nom;
 Et je porte sur ma personne
 De quoi l'écrire sans crainte.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 5 Avril.*) Le nouvel hospodar de Valachie fut revêtu du cafetan, le 26 du mois dernier, par le Grand-Seigneur ; & il reçut le 4 de celui-ci, les deux queues qui déterminent son rang. Ces deux cérémonies se sont faites avec la solennité accoutumée. Celle de son départ aura lieu, à ce que l'on croit, le 18 de ce mois, avec la pompe ordinaire : il lui hâtera sans doute autant qu'il lui sera possible, car d'ici là, il est obligé de payer journellement un tribut extraordinaire de 500 piastres.

Le capitán-bacha est rétabli d'une maladie dangereuse qui a causé des inquiétudes à notre cour, qui le regarde avec raison comme le plus grand amiral que la Porte ait jamais eu. Ses richesses sont très-considérables : c'est peut-être le seul général au service de S. H., qui soit véritablement redouté.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 10 Avril.*) L'Impératrice, assise sur le trône, entourée de plusieurs Seigneurs & Dames de la cour, a

II. Part.

H

accordé une audience publique à l'envoïé du Kan des Tartares de la Crimée, qui prononça le discours suivant, dont lecture fut ensuite faite en langue russe.

Très-Sérénissime, très-invincible, très-grande Impératrice.

“ Sa Sérénité le Kan des Tartares & tous les Tartares, ses sujets, n'oublient point & n'oublieront jamais qu'ils vous doivent, grande Impératrice, le bonheur éminent d'appartenir à un Prince souverain & d'être par-là soumis à une autorité libre : ce bonheur est votre ouvrage. Mais, comme l'étendue & la durée de ce bonheur dépendent spécialement de la continuation de votre appui, grande Impératrice, le Kan, mon Prince, & toute la nation tartare vous expriment, par mon organe & par cet écrit, (*il remit alors une lettre du Kan à S. M.*) leur vive gratitude par rapport aux bienfaits, dont vous les avez honorés & vous supplient de continuer de les mettre à l'avenir sous le bouclier puissant de votre protection. Je m'estime heureux, grande Impératrice, d'avoir été choisi par mon Prince pour vous rendre, en ce jour, ses justes sentimens & ceux de la nation tartare, & me jette très-respectueusement aux pieds de Votre Majesté impériale. ”

Son Exc. M^r. le vice-chancelier, qui avoit reçu la lettre du Kan des Tartares à l'Impératrice, répondit alors, au nom de Sa Majesté.

“ L'Impératrice reçoit avec une grande satisfaction les expressions de la reconnaissance du Kan des Tartares & de tous les Tartares ses sujets, pour l'indépendance que S. M. leur a procurée, laquelle indépendance est confirmée à jamais par un traité de la Russie avec la Porte - ottomane. Ils peuvent compter sur la continuation de sa bienveillance & sur son

15. Mai 1782.

113

ferme appui. Mr. l'ambassadeur peut s'assurer aussi de la protection de Sa Majesté Impériale."

Le résident du Roi de Dannemarck a reçu depuis peu de jours un courier de sa cour, qui lui a apporté un plein-pouvoir, pour négocier ici un traité d'amitié & de commerce, suivant le plan qui lui a été fourni par sa cour, & dont on ignore les particularités. On prétend néanmoins savoir que la cour de Dannemarck y renouvelle son ancien projet d'établir à Coppenhague un dépôt de productions russes.

POLOGNE.

VARSOVIE (le 15 *Avril.*) La commission royale, qui avoit été envoyée à Cracovie, pour prendre connoissance de l'état où pourroit se trouver l'évêque du dit endroit, est revenue en cette ville, & il paroît par le rapport qu'elle a fait au conseil-permanent, que le prélat ne jouit pas pleinement de sa raison. Sur ce rapport le conseil-permanent a établi, par un décret signé le 9 Avril, des curateurs pour la personne & les biens de M^r. Soltyk, tous pris dans sa famille; savoir, M^r. Malachowski, palatin de Cracovie; M^r. Soltyk, palatin de Sendomir; M^r. Kzeremsky, garde-du-sceau de la couronne; & le chanoine Soltyk. L'évêque de Plocko, frere du Roi & coadjuteur de Cracovie, a pris l'administration du spirituel. Comme quelques-uns des chanoines paroissent avoir été trop violens dans leurs procédés

contre l'évêque, l'avis de la commission est d'en déporter quelques-uns & de condamner les autres à passer six mois en retraite: mais ce jugement n'a pas encore la confirmation & l'approbation du conseil-permanent. L'on craint que les terres de l'évêque & du chapitre, situées sur le territoire actuellement autrichien, & que l'Empereur a fait mettre en séquestre, dès qu'il a été informé de cette affaire, ne soient perdues pour ce royaume. Cette démarche de Sa Majesté Impériale prouve qu'elle n'est pas persuadée de l'équité de la conduite tenue à l'égard du comte de Soltyk.

Pour compléter le corps de la garde noble polonoise, établie à Vienne au nouvel an, pour le service de l'Empereur des Romains, on leve encore 28 gardes surnuméraires, un dans chaque district du royaume de Gallicie. Entre autres qualités qu'on exige d'eux, c'est qu'ils soient d'une bonne famille, âgés tout au plus de 18 ans, bien faits, ayant au moins 5 pieds 4 pouces. En attendant qu'il y ait des places vacantes dans le corps de la garde noble, ils serviront comme cadets dans les régimens autrichiens. Plusieurs de nos magnats sont en route pour Vienne.

ESPAGNE

MADRID (le 15 *Avril.*) M^r. le duc de Crillon est arrivé ici le 7 & s'est rendu aussitôt au château d'Aranjuez où étoit la

15. Mai 1782.

115

our. Dès qu'il eut eu l'honneur de baiser la main du Roi, S. M. lui parla ainsi: Je vous ai fait capitaine-général de mes armées en vous donnant un grade militaire comme à tous les autres officiers militaires qui m'ont bien servi; mais je me suis réservé le plaisir de vous dire moi-même que je vous fais Grand du royaume. C'est une vieille dette de mes ancêtres envers les vôtres pour les bons services qu'ils leur ont rendus, & une vraie satisfaction pour moi de les paier, en considération de ceux que vous venez de me rendre.

Parmi le grand nombre de projets qu'on a présentés à la cour depuis 15 ans pour le siège de Gibraltar, on en avoit distingué 4; celui de M^r. de Valliere, lieutenant-général au service de S. M. T. C; celui de M^r. Gautier, constructeur à Cadix; un 3^e. du directeur du génie; & le 4^e. de l'ingénieur en chef du camp de St. Roch. M^r. d'Arçon est venu en donner un 5^e, qu'on paroît avoir adopté, parce que, composé d'après les 4 autres, il réunit tous les avantages, qu'ils présentent séparément. Mais M^r. le duc de Crillon a fait aussi un plan d'après ses propres idées & sa façon de voir. Ainsi nous sommes encore en suspens, lequel de tous ces projets mérite la préférence. M^r. d'Arçon est ici depuis 15 jours: il plaidera sa cause dans un conseil de ministres & de généraux, qui aura lieu à cet effet. Le résultat ne peut pas être long-tems secret.

*Extrait d'une lettre du camp de St.
Roch, le 30 Mars.*

Nous sommes obligés comme les assiégés à travailler nuit & jour pour relever, ou réparer des batteries, & nous nous nuisons autant qu'il est possible jusqu'à ce jour, comme on doit bien le prévoir. Notre feu ayant causé de grands dommages, sur-tout à leurs batteries d'Ulisse, de la Princesse-Amélie, de la Reine-Anne &c, ils ont dû employer beaucoup de monde jusqu'à ce jour à leur réparation; ils ont réussi sous la direction des officiers du corps royal d'artillerie, à finir leurs travaux vers la batterie de St. Paschal; mais ce n'étoit pas sans peine, obligés de monter des munitions & des matériaux. Ils ont placé dans la baie des Remedes une nouvelle batterie, dont nous n'avons découvert le travail qu'avant'hier. Dans la nuit du 21, nous lancâmes sur la batterie d'Ulisse une quantité de grenades & de cartouches: aussi aperçûmes de leur camp une clarté qui annonçoit un incendie. — Dans la nuit du 23, une cartasse, ou une grenade de la forteresse mit le feu à la gauche de la batterie de St. Charles: mais quoique les flammes se fussent communiquées à l'épaulement de cette batterie, on parvint néanmoins, au moyen d'une coupure à arrêter le feu qui étoit presque tout éteint à 3 heures du matin, malgré celui que firent les ennemis pour éloigner tout secours. — Depuis le 15, le feu des assiégés nous a blessé un capitaine de grenadiers provinciaux de Siguenza, un sous-lieutenant des volontaires d'Arragon & un ingénieur en second: nous avons eu d'ailleurs trois soldats tués & 32 blessés, dont 10 le sont dangereusement. — Le 24 de ce mois à la pointe du jour, nous nous aperçûmes, que durant la nuit il étoit entré dans la place 7 frégates britanniques, dont 3 paroissoient être des frégates de guerre, l'une très-belle portant 36 à 40 canons, (l'Apollon de 36, frégate construite

à neuf), les deux autres de moindre rang. Quatre de ces bâtimens étoient de commerce; & l'un doit avoir été si endommagé, que les ennemis furent forcés de le décharger sur le champ. L'on dit que cette flottille avoit des troupes à bord; & il est naturel de croire, qu'elle a aussi amené des munitions de guerre & de bouche, dont on commençoit à manquer dans la place. — La même nuit du 23 au 24, le feu prit à l'épaulement attendant aux ouvrages, que les Anglois brûlerent à leur sortie du mois de Novembre dernier: On travailla onze heures à l'éteindre, mais inutilement. A la fin on fut obligé de suffoquer les flammes, en couvrant de sable les matériaux incendiés: mais ce moyen ne fut que passer; & le feu a reparu itérativement de dessous le monceau de sable; ce qui a fait juger aux ingénieurs & officiers de l'artillerie, qu'il valoit mieux abattre entièrement cet ouvrage & le reconstruire à neuf: mais le commandant n'a pu encore s'y déterminer. Un mineur a péri en cet incendie; & il y a eu de plus cette nuit-là deux soldats tués, l'un des gardes espagnoles, l'autre des gardes wallonnes, & un blessé de chacun de ces corps. — Le même matin du 24 nous vîmes plusieurs frégates espagnoles passer au Levant. Ce matin il est sorti de la place deux felouques pour parlementer, & de notre côté une barque. Nous étant rendus à cette occasion au lieu du débarquement au Ponte-Majorga, nous avons vu descendre de ces felouques un de nos lieutenans de vaisseau, nommé Don Francisco Nafio, un garde-marine, un contre-maître, & quelques matelots, qu'une des frégates angloises avoit conduits à Gibraltar: ils avoient été faits prisonniers sur notre frégate, la Sta. Catalina, qui ne s'étoit rendue qu'après avoir été maltraitée au point, que les ennemis ont été obligés de la brûler: vingt-cinq à 30 hommes de son équipage ont été tués dans le combat. Don Michel Tacon, commandant de cette frégate, qui s'est défendu avec la plus grande bravoure, a été

conduit en Angleterre avec ses officiers & le reste de son équipage par la frégate angloise, qui l'avoit attaqué, soutenue par une des grosses frégates marchandes armées en guerre, qui sont du nombre des sept entrées dans Gibraltar.

Le convoi, parti de Cadix le 20 Mars dernier, a été dispersé par la tempête : partie en est entrée à Malaga, partie à Algeïres.

P. S. Les 7 frégates, entrées dans Gibraltar, y ont conduit un régiment entier d'infanterie, & 100 hommes de recrue : elles avoient de plus à bord les matériaux pour dix chaloupes-canonnières, qu'on n'a qu'à ajuster, pour les armer ensuite & les mettre en mer ; une grande quantité de grenades & de bombes &c.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 30 Mars.) La nuit du 15, il entra clandestinement dans le jardin royal de Quelus une troupe de scélérats, qui abattirent plusieurs arbres, couperent en pieces ceux qui formoient différentes figures, ainsi que les plus belles allées, & mutilerent diverses statues, ayant rompu aux unes les bras & abattu la tête des autres. Deux jours auparavant, on avoit brisé 18 des lampes qui servent à éclairer cette capitale & qui furent aussitôt remplacées. L'intendant de la police a fait les recherches les plus rigoureuses pour découvrir les auteurs de délits aussi foux. D'après quelques soupçons, on a enfermé différentes personnes ; mais on n'a point encore découvert la cause de l'un, ou de l'autre attentat.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 15 Avril.) Le Roi vient de faire publier la notification suivante.

« Sa Majesté ayant trouvé bon de faire équiper cette année un certain nombre de vaisseaux de guerre & de frégates , pour la protection des navires marchands suédois & autres, pendant le cours de cette guerre maritime , le college d'amirauté de S. M. & du royaume , pour exécuter ces ordres gracieux du Roi , fait notifier par la présente , que les ports & baies de la Suede se trouvent si exactement gardés par des vaisseaux armés , qu'aucune hostilité n'y peut être exercée contre la sûreté du commerce libre de toutes les nations admises par S. M ; que d'ailleurs une escadre établira à cet effet sa croisiere dans la Mer du Nord , tandis qu'un certain nombre de frégates veilleront à l'escorte des bâtimens de commerce suédois , dont la destination est pour les ports étrangers. L'instruction présente sert donc à avertir le public , que cette année , tout comme la précédente , la rade d'Helsingeur servira de lieu d'assemblée pour tous les navires marchands suédois desirant naviguer sous convoi. Les escortes partiront à quatre époques différentes , dont la première est fixée au 29 Mai prochain , pour tous les bâtimens marchands qui veulent profiter de la protection du Sprengporten , frégate de guerre , chargée de les escorter jusques dans la Méditerranée , avec injonction de veiller soigneusement en route à ce que chaque navire du convoi arrive sans risque au port de sa destination. La dite frégate s'arrêtera dans la Méditerranée jusqu'au 1er. Septembre prochain , alors elle reprendra à la hauteur de Malaga , sous sa protection , tous les navires marchands qui veulent retourner en Suede. Le

second convoi partira du Sund le 14 Juillet, avec le Pollillon, frégate de guerre, qui veillant avec le même soin à ce que doit observer la première, prolongera son escorte jusqu'au Cap Finisterre & de-là reviendra en Suède. Le troisième convoi met à la voile du Sund le 31 Août, avec la frégate l'Illerim, & tient la même route que la précédente. Le quatrième, enfin, sortira du Sund le 30 Septembre, sous les auspices de la frégate le Gripen, qui menera son convoi jusqu'à Livourne, dans la Méditerranée, où cette frégate doit passer le reste des mois d'hiver, en croisant par-tout où cela peut procurer quelque utilité aux navires marchands suédois; mais, vers la fin de Février 1783, la même frégate quittée sa station pour revenir, après s'être acquittée d'une commission particulière à Maroc; elle continue sa route & prend sous son convoi les navires suédois destinés pour Carlscroon. Il est défendu d'admettre sous ces convois d'autres navires marchands que ceux qui se soumettent strictement à la teneur de l'ordonnance publiée par ordre de S. M, le 18 Février 1779, à ce que prescrit la neutralité: défendu en outre à tous les bâtimens marchands de diriger leurs cours vers aucun port bloqué ou assiégé par l'une des Puissances belligérantes. Quoique S. M. ait fait cette disposition en faveur des navires commerçans, elle permet néanmoins très-gracieusement que les bâtimens de commerce suédois voguent, ou non, sous convoi, & se trouvant en haute mer, ils puissent s'en séparer: pourvu qu'au préalable ils en aient informé l'officier commandant l'escorte, qui, de son côté, après avoir reconnu la validité de leurs raisons, ne doit y apporter aucun empêchement. Au reste, les patrons doivent en tout se conformer aux ordres que leur donneront les commandans du convoi, en conséquence de cette instruction.

Fait à Stockholm, le 12 Mars 1782.

ANGLETERRE.

LONDRES (*le 25 Avril.*) Depuis le changement des ministres les levers à St. James sont plus nombreux qu'auparavant : celui d'avant-hier fut extrêmement brillant : le comte de Salisbury y parut pour résigner sa charge de trésorier de la maison du Roi , évaluée à 1200 l. st. de revenu par an : elle a été donnée au comte d'Effingham , qui est de plus rentré dans l'exercice de sa dignité de lieutenant-maréchal d'Angleterre , comme représentant le duc de Norfolk , chef de la maison de Howard , & à ce titre maréchal-héréditaire du royaume. Sir Richard Worsley a pareillement résigné le contrôle de la maison du Roi , poste aussi évalué à 1200 l. st. par an , & qui a été conféré à mylord Ludlow. C'est ainsi que toutes les charges principales & subalternes de l'administration & de la cour passent successivement aux membres de l'ancienne opposition , comblés d'ailleurs de titres & autres récompenses honorifiques. Au même lever d'avant-hier , le général Burgoyne & le lord Howe baisèrent la main du Roi , l'un pour avoir été nommé au commandement en chef des troupes en Irlande , à la place du lieutenant-général Sir John Irwin ; l'autre pour avoir été élevé à la pairie britannique , sous le titre de lord-vicomte Howe : il fera aussi compris dans une promotion des quatre plus anciens vice-amiraux du pavillon rouge au grade d'a-

miral

amiral du pavillon bleu : ces amiraux sont Mrs. Clark Gayton & Jean Montagu, Sir Robert Harland, & mylord Howe.

Le prince William Henri, les ducs de Devonshire, & de Richmond, & le comte de Shelburne ont été élus chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, dans le chapitre qui se tint, le 19 de ce mois. S. A. R. se trouvant à New-York, fut représentée par S. M. en personne. Le premier vaisseau de guerre qui fera voile pour cette place, portera les marques de l'Ordre au prince William Henri, qui renverra celles de l'Ordre du Chardon, dont le prince Edouard, quatrième fils du Roi sera décoré. On reçut ce jour-là des dépêches de Dublin, qui annoncent que le duc de Portland y est arrivé le 14, & que le comte de Carlisle en devoit partir incessamment pour repasser à Londres. La cour a encore fait partir un courrier pour Dublin, chargé de dépêches ultérieures pour les arrangemens pris ici, afin de rétablir l'union & l'amitié entre les deux nations. Le général Burgoyne est allé prendre le commandement en chef des troupes en Irlande. Tous les officiers de la marine & de l'armée ont ordre de joindre au plutôt leurs régimens. Tout annonce une campagne vigoureuse, & on ne peut rien ajouter à l'activité des ministres dans leurs départemens respectifs.

Un exprès dépêché par l'amiral Milbank commandant à Plymouth, est arrivé le 23 avec l'agréable avis que l'amiral Barrington a rencontré à la hauteur d'Ouessant, la flotte

15. Mai 1782.

123

françoise venant de St. Domingue, qu'il en a pris 23 bâtimens avec un vaisseau de ligne, & qu'il continuoit à donner chasse au reste du convoi. Six de ces prises viennent d'entrer à Plymouth & d'y apporter cette nouvelle.

L'avis suivant a été reçu le 13 de Baffora.

Baffora, le 26 Janvier 1782. " Le gouverneur de Bombay, par sa lettre du 28 Octobre dernier, confirme la victoire remportée par le général Coote sur Hyder Aly le 1er. Juillet précédent : à cette époque l'armée de Sir Eyre n'excédoit pas 1500 Européens & 7000 Sypahis ; mais elle a été depuis jointe par 5000 hommes de Bengale, & devoit se mettre en marche pour Arcate le 14 Août. Les établissemens hollandois de Sadras, Pulicat & Bimlipatam, avec quelques autres possessions situées au Nord de Madras, & Chinsura dans le Bengale étoient entre les mains des Anglois. La propriété hollandoise avoit été donnée aux capteurs, & celle des particuliers avoit été préservée par les propriétaires. "

Le 2 Février. " Suivant des lettres du gouverneur de Bombay, en date du 25 Novembre, il paroît que le général Coote a encore défait Hyder-Aly en deux différens engagements, le 27 Août & le 27 Septembre, & qu'il s'étoit approché très-près d'Arcate. "

Le 6 du même mois. " Dans la nuit du 4 courant, la Revanche, frégate appartenant à la compagnie, est arrivée de Bombay avec des lettres de très-fraîche date, étant du 22 Décembre dernier. Elles contiennent l'agréable nouvelle qu'Hyder-Aly a été forcé de se retirer sur ses territoires ; & que l'établissement hollandois de Negapatnam, le principal de ceux qu'ils ont sur la côte de Coromandel, s'étoit rendu aux armes de la compagnie. "

PORTSMOUTH (le 21 Avril.) Le lord

Howe est arrivé en ce port, & a arboré son pavillon à bord de la Victoire, de 100 canons. On travaille avec une activité presque sans exemple, à l'armement de la flotte qu'il doit commander. On attend trois vaisseaux de ligne de Plymouth, deux de Chatham, & deux de la Tamise. Il se trouve en ce moment 8 vaisseaux de ligne à Spithead, & dans le port quatre qui seront bientôt prêts à les aller joindre. Cette escadre composée de tous les vaisseaux qu'il aura été possible de rassembler, mettra à la voile aussitôt que l'amiral Barrington sera revenu de sa croisière, & son premier objet doit être le ravitaillement de Gibraltar.

Les troupes que le gouvernement envoie à la Jamaïque sont embarquées, & la flotte qui les transporte, doit mettre dans deux jours à la voile, sous le convoi d'un vaisseau de 50 canons & de deux frégates.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 20 Avril.) L'Empereur vient de faire une grande réforme parmi les conseillers & secrétaires de la régence. Il y en aura une considérable de même nature dans les Pais-bas autrichiens. Les changemens suivans viennent d'avoir lieu à la tête des départemens ; le comte de Zinzendorf est président de la chambre des comptes ; le baron van Swieten remplace dans la présidence de la censure, le comte de Chotek qui a été nommé vice-président de la chambre & de la

commission pour la banque; le comte de Kvenhuller, ci-devant président des comptes, est président dans l'Autriche-intérieure avec un traitement de 6000 fl., & il lui est alloué 7000 fl. pour le transport de ses effets; le comte Engenberg est vice-président dans le Tyrol. — Il paroît une autre ordonnance en date du 11 Avril 1782, contenant 8 articles : elle porte entr'autres qu'à commencer du 1 Mai de cette année, la régence de la Basse-Autriche sera supprimée & remplacée par un seul tribunal d'appellation pour l'Autriche au-dessus & au-dessous de l'Enns; on pourra interjetter appel, par devant ce tribunal, de toutes les sentences épiscopales, à moins qu'il ne s'agisse de prononcer sur la validité de quelque Sacrement, comme sur celle du mariage, sur le divorce. Pour les fiançailles, dédommagemens, alimentations &c, il faudra toujours recourir au tribunal susdit. A l'égard du conseil aulique & de la chancellerie de l'Empire, les choses resteront comme il a été ordonné le 10 Juillet 1770. Les tribunaux militaires de même que ceux des mines ne dépendront point du susdit tribunal. Les poursuites en Justice ne pourront être continuées que jusqu'à la troisième instance; les tribunaux des Seigneurs-fonciers, des villages & des bourgs, dont les sentences rendues n'étoient valides qu'après avoir été confirmées par un tribunal supérieur, seront à jamais supprimés, & les plaideurs pourront immédiatement s'adresser en première

instance, aux tribunaux qui avoient le droit
suffit de confirmer &c.

Depuis quelques jours le Pape donne des
audiences de congé : aujourd'hui même
il se trouve dans la cour du palais plus de
200 voitures. L'Empereur a fait présent à S.
S. d'une croix évaluée à plus de 200 mille
florins. Le St. Pere en la recevant, a déclaré
qu'elle resteroit à jamais attachée au St.
Siège, & que ses successeurs ne la porteroient
qu'aux plus grands jours de solemnité.

Indépendamment des présens précieux que
le Pape a fait aux Seigneurs de la cour, il
a donné une somme considérable d'argent à
distribuer entre les employés inférieurs de la
cour. L'Empereur de son côté n'a pas montré
une moindre magnificence ; car outre
des présens de grand prix, consistant en taba-
tieres d'or, bagues &c, Sa Majesté a fait
distribuer des sommes considérables entre les
prélats de la suite de Sa Sainteté, ayant aus-
si distingué le Sieur Stephano Brandi, son
valet de chambre, qu'elle a gratifié d'une
tabatiere d'or, ainsi que de la clef de valet
de la chambre impériale, avec la patente qui
lui confirme ce titre.

Hier vers les 11 heures du matin le souve-
rain Pontife, s'étant rendu de ses appartemens à
l'anti-chambre de l'Empereur, & placé sous un
dais, assisté des cardinaux Migazzi & Herzan,
fit la cérémonie de donner le chapeau aux car-
dinaux Firmian, prince-évêque de Passau,
& Bathiany, archevêque de Strigonie &
primat de Hongrie qui, sans cette attention

de sa part, auroient dû venir à Rome pour le recevoir : cette cérémonie avoit attiré plusieurs personnes de la noblesse des deux sexes : l'Empereur & Mgr. l'Archiduc Maximilien s'y trouverent *incognito* ; le tout fut terminé par un *Te Deum* chanté dans la grande chapelle de la cour. Le Pape prononça à cette occasion une homélie latine, dans laquelle il exhorta les nouveaux cardinaux à la gratitude pour le meilleur des Empereurs qui les avoit choisis pour être cardinaux, & dont il avoit éprouvé lui-même, depuis son arrivée jusqu'à ce moment, les bontés, leur recommandant sur-tout de prier pour un pareil Monarque : ces paroles, sorties de la bouche de Sa Sainteté, produisirent le meilleur effet, & S. M. a donné ordre qu'on imprimât ce passage de l'homélie, qu'on voit aujourd'hui circuler sous ce titre : *Allocutio sanctissimi Domini Papæ Pii VI, recitata in publico Consistorio, quod habuit Vindobonæ in Aula impèriale, die 19 Aprilis 1782 ; impressa mandato Augusti. Viennæ Litteris Aghelenianis.* (a)

Le St. Pere a vu tout ce que cette capitale

(a) Voici le passage dont S. M. a souhaité la publicité : *Antequàm consistoriali huic actioni finem imponamus ; quæ latere neminem oportet, ex hoc loco præterire silentio nolumus. Gratum quippè nobis fuit, Imperatoriam Majestatem, quam semper magni fecimus, coràm intueri, ipsumque Casarem peramanter complecti. Pro muneri nostri ratione sæpè eum allocuti sumus, & plurimum in eo urbanitatis, quâ nos augusti domicilio suo honorificè exceperit, & liberali quo-*
 II. Part. I. *idie*

taile offre de plus remarquable. Le 10, accompagné du prince-archevêque de Prague & du comte Esterhazy de Galantha, évêque d'Erlau, il se rendit avec eux dans la même voiture à la manufacture de porcelaine, où Mgr. l'Archiduc Maximilien l'attendoit, ainsi que le nonce du St. Siège, avec Son Exc. M^r. le comte de Kollowrath, président de la chambre des finances. Sa Sainteté parut enchantée de la beauté des ouvrages. La quantité des peintres qui s'y trouvoient au nombre de 125, chacun à son atelier, attira l'attention de l'auguste Etranger, qui de là passa aux jardins attenants au palais de Lichtenstein, & fit sa priere dans l'église des Servites. Le jour suivant, le Pape se rendit au monastere des filles de St. François de Sales, & y donna la bénédiction à ces religieuses, ainsi qu'à leurs pensionnaires, puis il se rendit à la grande maison des orphelins : il desira être mis au fait de toutes les parties qui composent ce célèbre établissement de bienfaisance : les

tidie officio habuit; singularem quoque in Deum devotionem, præstantiam ingenii, summumque in rebus agendis studium admirari debuimus. Neque minori solatio paternum animum nostrum erexit pietas & religio, quam in splendida hac urbe, & populis in itinere nobis occurrentibus factam incorruptamque manere cognovimus. Quare non modò eam laudare, sed assiduè etiam orationibus precibusque nostris fovere nunquam prætermittimus. Imò Deum Optimum Maximum vehementer obsecramus, ut qui ad se tendentes non deserit, eos in sancto proposito confirmet, ac uberi cœlestium benedictionum rore perfundat.

élèves firent en sa présence plusieurs évolutions militaires, & il daigna en témoigner sa satisfaction à M^r. l'abbé de Parhamer, prévôt mitré, qui en a la direction. Hier, S. S. alla voir le college thérésien & admira l'ordre qui y regnoit; il est inutile de répéter que Mgr. l'Archiduc Maximilien se trouva dans la plupart des endroits avec Mgr. le nonce, ainsi que plusieurs évêques & prélats pour y recevoir le souverain Pontife &c. —

Le Roi de Pologne a envoyé ici un de ses chambellans, pour complimenter en son nom le souverain Pontife sur son arrivée en cette ville. — Parmi les personnes distinguées qui sont arrivées successivement ici, pour rendre leurs hommages au souverain Pontife, on compte encore le comte Zichi, évêque de Raab, le comte de Schaffgotsch, prince-évêque de Breslau, & le prélat de Saint-Blaise, Gerbert, prince du St. Empire romain, que l'Allemagne place parmi les Savans.

M^r. le baron de Breteuil, ambassadeur de France, donna le 10 de ce mois à la noblesse un bal, à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin; la façade de son hôtel étoit superbement illuminée. Cette fête sera suivie d'un feu d'artifice que Son Exc. se propose de faire tirer le 14 au Prater, si le tems le permet, & d'un bal masqué qui aura lieu le 16 dans le palais de Lichtenstein, qui n'en est pas éloigné: on a déjà distribué un grand nombre de billets à ceux qui les ont désirés.

BERLIN (le 20 Avril.) Le 7. on

fit sauter en présence du Roi quelques mines pour examiner, si la poudre n'avoit rien perdu de sa vertu, quoiqu'elle y eut été déposée depuis l'automne dernier. On fut généralement content de l'effet qu'elle produisit; mais l'accident qui survint, consterna le nombreux corps des officiers qui s'y trouvoient. Une des mines étoit remplie de grenades, dont une piece d'une demi-livre tomba malheureusement vers le quartier du Roi, & effleura la cuisse du Monarque. C'est à l'impression causée par un tel accident sur les spectateurs, que l'on peut juger de l'attachement des sujets pour leur maître. Le sang-froid avec lequel S. M. elle-même affura qu'elle n'étoit point blessée, fit voir à quel degré elle possède cette fermeté d'ame qui est l'attribut des grands hommes.

Le général-major d'Anhalt a été chargé par le Roi de faire exécuter les manœuvres d'été à ses troupes dans le royaume de Prusse. — Il a passé dernièrement par cette ville, un courier russe & un courier anglois allant de Londres à Pétersbourg. — Le jugement définitif du baron de Gørne, ci-devant ministre d'état de S. M., sera prononcé incessamment. Telles sont les principales charges portées contre lui. 1°. D'avoir, au nom de la compagnie maritime, reçu de la direction de la noblesse de la Marche électorale & employé à son propre usage, une somme de 90,000 écus. 2°. D'avoir escompté à la banque pour 85,000 écus, 170 actions appartenant à la compagnie

& déposées entre ses mains, d'en avoir engagé les reconnoissances, &c. 3^o. D'avoir tiré pour 98,600 écus d'assignations sur la compagnie, à son insçu & sans qu'il lui fût rien dû par elle, & d'en avoir imposé à ses créanciers en les leur donnant en paiement. 4^o. D'avoir prêté avec tant de légèreté, 328,782 écus des fonds de la compagnie, destinés uniquement à des opérations de commerce, que l'on espère à peine de faire rentrer la plus petite partie de cette somme. 5^o. D'avoir fait accepter par le comptoir de la compagnie maritime à Varsovie, pour 83,000 écus de lettres de change en faveur du vendeur de ses terres en Pologne, & de les avoir, de cette manière, achetées avec les deniers du Roi. &c. 6^o. D'avoir présenté au Roi de faux états de situation de la compagnie, & autorisé le conseiller intime Roberjot, à accepter, au nom de la compagnie, des lettres de change dont il a déclaré lui-même qu'il n'avoit été & ne feroit fourni aucune valeur. . . &c. Il ne s'est trouvé sur les livres de la compagnie aucune mention de ces divers objets. Les articles dont on vient de parler forment une somme de 685,382 écus que la compagnie maritime avoit à prétendre du baron de Gørne, tandis que Sa Majesté venoit de remplir de ses fonds, le vuide occasionné par ses pertes précédentes dans son commerce.

VIENNE (le 24 Avril.) Après un séjour d'un mois en cette capitale, le souverain Pontife est parti d'ici avant'hier à 7 heu-

res du matin. Avant son départ, S. S. entendit dans la chapelle de la chambre la Messe que célébra Mgr. Ponzetti, son confesseur; puis elle se rendit dans les appartemens de l'Empereur pour prendre congé de ce Monarque, près duquel se trouvoit Mgr. l'Archiduc Maximilien. Le St. Pere passant ensuite dans les antichambres, où étoient rassemblés les ministres de la cour & ceux des cours étrangères, ainsi que les conseillers intimes, les chambellans & un grand nombre de personnes distinguées, tant du clergé que de la noblesse, il leur donna la bénédiction apostolique; il fut conduit de-là jusqu'au carrosse, où il monta avec l'Empereur, escorté par plusieurs détachemens de la garde noble. La voiture de Mgr. l'Archiduc marchoit après, & étoit suivie de plusieurs autres, occupées tant par Mgr. le nonce que par les prélats de la suite de Sa Sainteté.

Le St. Pere & l'Empereur arrivés au couvent des PP. Augustins de Maria-Brunn, sur le chemin de Burkersdorff, ces deux Souverains descendirent de la voiture, pour aller faire leur priere devant l'autel; après quoi S. M. I, & Mgr. l'Archiduc accompagnerent S. S. jusques devant la porte de l'église, où se fit la séparation. L'attendrissement & les regrets étoient peints dans tous les yeux; le Pape embrassa l'Empereur & Mgr. l'Archiduc avec la plus tendre affection: puis notre auguste Monarque adressant la parole au prieur du couvent, lui ordonna

na du ton le plus pénétré de configner, dans les archives de sa communauté, cet acte mémorable de séparation. Le Saint-Pere monta ensuite dans sa voiture de campagne: au même tems S. M. I. & Mgr. l'Archiduc reprirent le chemin de la ville.

Son Exc. M^r. le comte de Cobenzl, vice-chancelier d'état, a été nommé encore pour aller, au nom de l'Empereur, accompagner Sa Sainteté jusqu'aux frontieres du duché de Baviere, & de cet Etat jusqu'aux frontieres de Venise, en traversant le Tirol. Mgr. le nonce du St. Siége en cette cour suivra le St. Pere pendant tout le voiage; Son Exc. a reçu de sa part un présent évalué à 6 mille flor. & M^r. le comte Galeppi, auditeur de la nonciature, outre le brevet de secretaire intime, un autre présent que l'on suppose à 2000 florins.

Le même jour de son départ, le Pape a dû coucher à l'abbaye de Moelk & continuer le lendemain son voiage vers Munich où il étoit attendu le 26, comptant passer quelques jours avec le Sérénissime Electeur Palatin, duc de Baviere, & se rendre de-là par le Tirol à Verone, Padoue & Venise, où S. S. est déterminée à faire quelque séjour.

Cet hôte vénérable a été traité par notre Souverain avec tous les égards imaginables. Parmi les témoignages d'estime & de sensibilité que S. M. I. a donnés à Sa Sainteté, on ne doit pas omettre qu'elle a élevé M^r. le comte Onesti-Braschi, neveu du St. Pere, au rang de prince du St. Empire, & à perpétuité

pétuïté pour ses descendans mâles. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher du Pape, ne peuvent tarir sur les qualités admirables de son cœur, jointes à la figure la plus noble & la plus prévenante. Le peuple ne cessant point, la veille de son départ, de se rassembler sous les fenêtres de ses appartemens, il a daigné jusqu'à 4 fois se montrer & lui donner sa bénédiction apostolique, poussant même la bonté jusqu'à le saluer en se retirant du balcon.

On fait que durant le séjour du Pape en cette capitale, Sa Sainteté a eu avec l'Empereur plusieurs conférences dont quelques-unes ont duré deux ou trois heures; mais l'on en ignore encore le résultat, & il seroit téméraire de former des conjectures sur cette matière.

ITALIE.

NAPLES (*le 15 Avril.*) La Reine étant proche de son terme pour accoucher, on vient de nommer les personnes qui doivent y assister. Mgr. notre archevêque s'est déjà rendu avant'hier à Caserte pour administrer le baptême à l'auguste enfant. Le 3, la cour a pris le deuil pour 15 jours, à l'occasion de la mort de la Princesse Sophie de France, tante du Roi Très-Christien. Mgr. Firrao, ci-devant nonce du St. Siège à Venise & nommé à la nonciature de Portugal, est venu ici pour faire une visite au prince delli Luzi, son frere.

La place importante de grand-chapelain de

la cour étant devenue vacante par la mort de Mgr. Testa, le Roi vient de la conférer à Mgr. Sanchez de Luna, actuellement archevêque de Salerne. On vient d'apprendre de Palerme que le vice-roi, accompagné de la Junte, des présidens & du consulteur, y avoit mis à exécution l'édit du Roi, portant l'abolition du St. office ou du tribunal de l'inquisition, devenu à peu-près inutile contre un torrent débordé qui inonde tout.

Nous recevons des nouvelles très-affligeantes d'Ortona. Le 25 Février au soir, on vit sur la partie de cette ville qui touche à la mer, des crevasses se former, la terre se détacher & un gouffre s'ouvrir. Au milieu de la nuit, ce terrain couvert de neige fut en partie entraîné par les eaux de la mer, & devint une presqu'île d'environ 150 brasses de longueur sur 600 de largeur. La violence avec laquelle se fit cette espece d'explosion, répandit parmi les habitans de cette malheureuse ville une terreur qu'augmentoit encore le spectacle qui frappa leurs yeux. Le gouffre qui s'étoit formé le long des édifices voisins en minoit les fondemens, & l'on s'attendoit à les voir s'écrouler à chaque instant. Les arbres renversés & jettés sur les bords de la mer offroient de toute part l'image de la destruction : les habitans s'enfuirent avec précipitation pour n'être pas ensevelis sous les ruines de leurs demeures prêtes à s'abîmer. La ville d'Ortona est située sur la Mer adriatique, dans l'Abbruzze-citérieure. Elle a été érigée en évêché par Paul IV, vers l'an

1470. La montagne sur laquelle elle est bâtie, est d'un terrain de tuf favorable à des accidens de cette espece. En 1529, une portion de la colline se détacha & le tiers de la ville s'abyma subitement dans le port, qu'elle combla en partie. Cet événement coûta alors la vie à plus de 2000 personnes.

Selon des lettres de Sicile, quatre chebecs algériens, à peu de distance du cap Passaro, ont pris un bâtiment maltois & un napolitain. N'ayant pu amener ce dernier qui s'étoit retiré heureusement sous la forteresse du dit endroit, ils eurent la témérité de tirer dessus à coups de canon. Sur cet avis il a été donné ordre au vaisseau de guerre le St. Joachim & à la frégate la Ste. Thérèse qui se trouvent à Palerme & à Trapani, ainsi qu'à la frégate la Ste. Dorothée, partie de ce port ces jours-ci, d'aller à la poursuite de ces corsaires, pour mettre notre navigation à l'abri de telles insultes. On équipe en outre d'autres chebecs qui mettront à la voile le 19, & escorteront un convoi de navires marchands, dont le rendez-vous est à Castella-Mare, & qui sont destinés pour Livourne, Genes & Marseille.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 30 Avril.) il paroît une déclaration de l'Empereur, concernant l'influence & l'exercice de l'autorité épiscopale sur les Ordres religieux dans les Pays-bas. du 3 Avril 1782.

« S. M. aiant trouvé convenir qu'il soit pourvu à ce que l'exercice de la juridiction des évêques sur les monasteres & couvens qui sont érigés en congrégation par l'édit du 28 Novembre dernier, soit tellement assuré qu'il ne puisse se présenter de prétexte à en éluder l'étendue, & voulant prévenir quelques doutes qui pourroient s'élever à cet égard, a déclaré & statué, déclare & statue, par forme d'extension des articles 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 de l'édit du 28 Novembre dernier, à la délibération des Sérénissimes Gouverneurs-généraux, les points & articles suivans. »

Art. I. Dans les Ordres religieux, où selon l'usage, le provincial, ou premier supérieur de l'Ordre n'avoit pas besoin d'être confirmé par le général, les choses resteront à cet égard sur l'ancien pied ; mais quant aux Ordres dont jusqu'ici les supérieurs devoient être confirmés après leur élection par les généraux, cette confirmation devra se donner par l'évêque du lieu où la congrégation générale de l'Ordre tiendra son assemblée ; à cet effet la congrégation générale devra, avant de se séparer, avoir obtenu de l'évêque la confirmation de l'élection du premier supérieur ou vifiteur, & elle devra l'annoncer de suite par écrit à tous les évêques, dans les diocèses desquels l'Ordre aura des monasteres ou couvens.

II. Les congrégations remettront aux évêques de chaque diocèse, dans le ressort desquels il y a des couvens de leur Ordre, un double de tous les actes qui seront résultés de ce qui aura été traité & résolu dans leurs assemblées générales en matiere spirituelle & de discipline, afin qu'ils ne puissent être exécutés dans leur diocèse que de leur entiere connoissance.

III. Pour se procurer les pouvoirs spirituels relatifs à l'exercice de leur état, les supérieurs devront s'adresser aux évêques dans les diocèses desquels ces pouvoirs devront être exercés ; il fera en conséquence, réservé uniquement à l'évêque de chaque lieu d'approuver les religieux

pour entendre les confessions, tant dans les monastères & couvents mêmes, que d'autres du dehors.

IV. Dans les Ordres religieux, dits conventuels, où les particuliers qui s'y vouent sont plus spécialement attachés à la maison même dans laquelle ils font leur profession, le titre alimentaire de la prêtrise de chaque religieux dans ces maisons même, affectera également tous les couvens du même Ordre.

V. La règle de la subordination voulant qu'on ne néglige & qu'on ne passe pas les supérieurs ordinaires, il ne sera pas permis aux religieux de prendre leurs recours aux évêques s'ils ne se sont adressés avant auxdits supérieurs; & si après cela, des religieux prennent leur recours aux évêques, ceux-ci devront, avant tout, entendre les visiteurs pour y disposer ensuite avec connoissance sommaire de cause; dans aucun cas ces recours aux évêques ne seront admis qu'avec effet dévolutif seulement.

VI. Les évêques n'adresseront pas leurs ordres, mandemens & directions immédiatement à un monastère, couvent, ni aux individus religieux, sauf dans le cas de nécessité, de scandale public, & où il y auroit péril dans le retard, mais chaque fois ils les adresseront par écrit au chef supérieur ou visiteur, qui devra en enjoindre l'exécution, soit au monastère ou couvent, soit aux religieux que la chose concernera.

Mande & ordonne S. M. à tous ceux qu'il peut appartenir de se régler & conformer selon ce.

Fait à Bruxelles le 3 Avril 1782.

(Etoit paraphé) *NE. vt.* Plus bas étoit.

Par l'Empereur & Roi (Signé) *de Reul.*

LA HAYE (le 30 *Avril.*) Les lettres de créance que M^r. Adams a présentées à Leurs Hautes Puissances nos Seigneurs les Etats-Généraux pour en être reconnu com-
me

me ministre-plénipotentiaire des XIII Etats-unis de l'Amérique-septentrionale, étoient de la teneur suivante :

Hauts & Puissans Seigneurs.

Les Etats-unis de l'Amérique, déterminés par un vif sentiment de la sagesse & de la magnanimité de V. H. P., ainsi que par votre attachement inviolable aux droits de l'humanité, & desfrant cultiver l'amitié d'une nation éminente par sa sagesse & son équité, ont nommé le noble Jean Adams, ci-devant député au congrès de la part des Etats de Massachusetts & membre du conseil de ces Etats, pour résider auprès de vous en qualité de notre ministre-plénipotentiaire, afin de vous assurer plus particulièrement de notre grande estime pour V. H. P. Nous prions V. H. P. d'ajouter foi entière à tout ce que notre dit ministre vous délivrera, de notre part, & sur-tout à l'assurance qu'il vous donnera de la sincérité de notre amitié & de notre respect. Dieu ait V. H. P. en sa sainte garde & protection.

Fait à Philadelphie, le 1 Janvier, l'an de notre Seigneur 1781, la 5e. année de notre indépendance.

Par le congrès des Etats-unis, vos amis.

(Etoit signé) Samuel Huntington, président.

(Et plus bas) Ch. Tompson, secrétaire.

En conséquence des dites lettres de créance apportées à l'assemblée des Etats-Généraux par le président, Leurs Hautes Puissances prirent une résolution de la teneur suivante.

Extrait du registre des résolutions de Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des Provinces-unies. Lundi 22 Avril 1782.

« Monsieur Boreel, qui a présidé à l'assemblée la semaine dernière, a rapporté à L. H. P., & leur a notifié, que Mr. John Adams, envoyé des Etats-unis de l'Amérique, s'étoit rendu samedi dernier chez lui & lui avoit remis

mis une lettre de l'assemblée du congrès, écrite à Philadelphie le 1 Janvier 1781 & contenant une créance pour le susdit Mr. Adams, afin de résider en qualité de son ministre plénipotentiaire près de L. H. P: sur quoi délibéré, il a été trouvé bon & arrêté de déclarer par la présente, que le susdit Mr. Adams est agréable à L. H. P; qu'il sera reconnu en qualité de ministre plénipotentiaire, & qu'il lui sera accordé audience ou assigné des commissaires, lorsqu'il le demandera. Et sera donné connoissance de ce que dessus au susdit Mr. Adams par l'agent van der Burch de Spieringshoek.

(Signé) W van Citters, vt.

(Plus bas étoit) S'accorde avec le susdit registre.

(Signé) H. Fagel.

En conséquence de cette résolution, M^r. Adams a présenté un mémoire, dont voici une copie authentique.

Le soussigné, ministre-plénipotentiaire des Etats-unis de l'Amérique, a l'honneur d'informer Vos Hautes Puissances, qu'il est chargé, par les instructions de son Souverain, de proposer aux Etats-Généraux des Provinces-unies des Païs-bas un traité d'amitié & de commerce entre les deux républiques, fondé sur le principe d'un avantage égal & réciproque, & compatible avec les engagemens déjà pris avec leurs alliés, ainsi qu'avec tels autres traités qu'ils ont l'intention de former avec d'autres Puissances. En conséquence, le soussigné a l'honneur de proposer à V. H. P, de nommer quelques personnes, avec pleins pouvoirs de conférer & de traiter avec lui sur cet important sujet.

De la Haye 23 Avril 1782.

(Signé) J. Adams.

Le 25 M^r. Adams a été en conférence avec deux députés de l'assemblée de L. H. P, & il leur a présenté à cette occasion un

15. Mai 1782.

141

plan de traité à faire entre L. H. P. & les dits Etats, & qui a été adopté par Mrs. les députés des provinces respectives, pour en donner connoissance aux Seigneurs Etats leurs principaux. Il a été en outre rendu commissiorial avec Mrs. les députés des colleges respectifs de l'amirauté.

F R A N C E.

P A R I S (le 30 *Avril.*) La maladie de la Reine n'a point eu des suites aussi fâcheuses qu'on l'avoit craint. Les vésicatoires qu'on a appliqués au bras de Sa Majesté, ont empêché l'humeur de se porter sur la poitrine. Aujourd'hui S. M. est très-bien, & on espere que sa convalescence sera bientôt parfaite. — Le chevalier de Monteil, chef-d'escadre, que sa santé a forcé de revenir après l'expédition de St. Christophe, a eu l'honneur, à son arrivée ici, d'être présenté au Roi par le marquis de Castries, ministre de la marine. — Le marquis de Pons, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi près S. M. Prussienne, & nommé ambassadeur en Suede, qui est de retour en cette cour par congé, a eu l'honneur aujourd'hui d'être présenté au Roi par le comte de Vergennes, ministre & secretaire d'état aiant le département des affaires étrangères. — Le chevalier d'Estournel, présenté au Roi par le marquis de Castries, ministre & secretaire d'état aiant le département de la marine, a eu l'honneur de prendre congé de S. M., pour

aller à Malte commander une galere de la religion.

Le cutter, le *Serpent*, commandé par M^r. de Maulevrier, & parti de la Martinique le 10 Mars, vient d'entrer à Brest : il a amené M^r. le marquis de St. Simon & Madame la marquise de Bouillé : il a laissé M^r. le comte de Grasse au Fort-Roïal avec 32 vaisseaux de ligne, dont 7 étoient en radoub, ayant besoin de réparations urgentes & considérables : le général attendoit le renfort que lui amène M^r. de Mithon, pour entreprendre quelque opération. L'amiral Rodney étoit à Ste. Lucie avec 33 vaisseaux de ligne, manquant de tout : il y observoit les mouvements de M^r. le comte de Grasse ; & l'on ne doute pas, qu'il n'y ait un combat, lorsque les vaisseaux seront réparés de part & d'autre, & que l'une des deux flottes voudra mettre à la voile. M^r. le comte de Barras s'étoit emparé de l'île de Monferrat, en revenant de St. Christophe à la Martinique. Comme dans les rapports qu'on a reçus par le *Serpent*, il n'est pas question de l'escadre & du convoi espagnol, que les papiers de Londres ont fait aborder à la Dominique, il faut croire qu'ils auront été en droiture à St. Domingue, lieu de leur destination. Si ce convoi eût dû atterrir aux îles du Vent, certainement il auroit profité de la jonction des deux vaisseaux de M^r. de Vaudreuil, qui le rencontra vers la fin du mois de Janvier à 80 lieues environ au vent de la Martinique.

M^r. le comte de Crillon, mestre-de-camp
dw

du régiment de Bretagne, & M^r. le vidame de Vassé, mestre-de camp en second, ont reçu ordre avant-hier de partir pour Madrid le plutôt possible : ils s'y adresseront à l'ambassadeur de France pour leurs instructions ultérieures, & ils y apprendront le nom du commandant, sous lequel ils doivent servir. Il leur est enjoint d'arranger leurs affaires & leur route, de manière qu'ils puissent être rendus à Algesires le 25 de ce mois. Ainsi il n'y a plus de doute, que les 4 régimens françois qui étoient au siège de Mahon, serviront à celui de Gibraltar. Quoique l'on ne publie pas encore le nom du chef de cette nouvelle expédition, il n'est pas difficile à deviner. Cependant cette incertitude arrête ici M^r. le marquis de Crillon, qui auroit fort désiré pouvoir partir avec son frere.

Le corsaire la Fantaisie de Dunkerque, cap. Richard Boorn, s'est emparé, le 6 de ce mois, à la hauteur de Cramer, du sloop le Succès & du brigantin la Jeanne, l'un & l'autre chargés de diverses marchandises ; la première de ces prises est arrivée à Dunkerque le 9 ; l'autre a été envoyée à Ostende. La Fantaisie avoit rançonné pour 850 guinées trois navires charbonniers, les 1 & 6 du présent mois. Le corsaire de Dunkerque, la Bernardine, a déposé, le 6 de ce mois à Morlaix, un otage de rançon de 650 guinées, qu'il a pris le 26 Mars, à bord du navire anglois la Charlotte de Newbury. Le brick anglois l'Oeuvre-des-amis, de 70 tonneaux, parti de Douvres pour Exeter

avec un chargement de laines en balles, & été pris le 8 Avril à la côte d'Angleterre, par le corsaire de Dunkerque, l'Aigle. Il est entré le 10 à Cherbourg.

Le 19 une de nos corvettes qui avec quelques autres croisoit depuis quelques jours, revint à Brest aiant été chassée par les frégates d'une escadre angloise, composée de 12 vaisseaux de ligne & de 4 frégates, laquelle fut encore vue le 20 à 25 lieues d'Ouessant gouvernant au Sud. Cette certitude n'a pas empêché que le convoi de l'Inde ne mouillât le 20 en partie à Bertheaume, & le 21 tout l'armement a fait voile; en voici l'état.

Pour l'Inde : le Protecteur 74, l'Andromaque 36, le Triomphe 16, l'Actionnaire & l'Indiscrete armés en flûtes; 16 transports portant 1500 hommes, dont 200, des colonies. Destination inconnue : le Pégase 74, le Pimée 16.

Pour le Sénégal : la Surveillante 36, l'Ariel 26, le Fanfaron 20.

Il y a deux millions en argent sur ce convoi, beaucoup d'artillerie, d'agrets & de vivres. Le convoi de St. Malo est arrivé dans le meilleur état. Mr. de la Motte-Piquet attend encore celui de Bordeaux qui doit approvisionner les navires pour l'Amérique; alors seulement il sortira avec eux pour les décapier.

On apprend d'Espagne que le Roi vient de disposer en faveur du duc de Crillon des commanderies, vacantes par la mort du marquis de la Ensenada; ce qui est un objet de plus de 60 mille livres de France de rentes. Selon toutes les apparences, ce seigneur aura le commandement-général du camp de St.

15. Mai 1782.

145

Roch; & l'on croit même, que toutes nos forces tant de mer que de terre, employées au siège de Gibraltar, seront sous ses ordres, parce que l'entreprise ne pouvant s'exécuter sans marine, un commandant en chef ne sauroit s'en charger & en être responsable, à moins d'avoir à sa disposition toutes les forces, dont la combinaison doit la faire réussir. L'on assure que le duc de Crillon a demandé au Roi, que Don Antonio Barcelo fût chargé des opérations de mer du siège projeté. Il est certain, que le Roi déferera beaucoup à sa recommandation: mais c'est non-seulement de la part de S. M., que M^r. de Crillon reçoit la récompense de ses services, par la considération dont elle l'honore: il est en ce moment l'objet de l'admiration & du respect du public: les grands s'empres- sent de lui témoigner leur dévouement; & l'on célèbre ses louanges jusques sur le théâtre. Au reste il est certain, que les régimens françois, qui ont assisté au siège de Minorque, se rendront encore devant Gibraltar; & que ce sera de nouveau le baron de Falkenhayn, qui en aura le commandement. Quoique cet arrangement eût d'abord été douteux, par rapport à certaines difficultés survenues, il a été fixé enfin par la détermination, que Sa Maj. a prise de son propre mouvement.

Un particulier vient d'adresser à l'académie françoise un *mémoire* où il annonce à cette compagnie la fondation d'un prix destiné à l'éloge d'un acte de vertu, exercé par un

homme ou une femme dont l'état ne soit pas au-dessus de la bourgeoisie. On se promet beaucoup de succès de cette imagination neuve & singulière. *Il faut*, dit ce Mécène, *qu'une action louable soit louée* (a). Comme il souhaite que les héros de ces éloges soient choisis dans les derniers rangs de la société, il y a déjà eu quelque dispute entre les poissardes & les verdurieres relativement à l'acte de vertu par lequel elles se proposent de se distinguer.

L'ouverture du nouveau théâtre de la comédie française, construit près du Luxembourg, s'est faite le 9 avec un concours qui a rendu le théâtre tumultueux, malgré la présence de la Reine, qui s'y étoit rendue avec Monsieur & Mgr. le comte d'Artois; la première pièce de la composition de M^r. Imbert, ayant pour titre : *l'Inauguration*, ne fut presque pas entendue. Parmi les différentes scènes qu'avoit occasionnées le tumulte, il y en avoit eu une très-vive entre un courtisan & un procureur au parlement. Celui-ci avoit été conduit au corps-de-garde sur les plaintes du courtisan; dès le lendemain, il présenta une requête au lieutenant civil: l'affaire alloit devenir d'autant plus sérieuse, que le courtisan étoit accusé en même tems

(a) Oui, pour engendrer des vertus philosophiques; celles qui ont assez de pureté & d'énergie pour se suffire à elles-mêmes, n'ont pas besoin de ce petit bruit académique. 1. Déc. 1778. p. 470. — 15. Sept. 1780. p. 90.

d'avoir tenu un propos offensant pour la robe & tout le corps de la magistrature ; on croioit même le parlement sur le point de le poursuivre, lorsqu'il a plu à Sa Majesté d'évoquer elle-même cette affaire à son conseil, & d'ordonner la réparation à laquelle on devoit s'attendre. Outre quinze cents livres que le courtisan sera obligé de payer, il sera encore tenu d'écrire une lettre d'excuse au procureur, & de s'absenter du spectacle pendant six mois. C'est ainsi que S. M. a prévenu tout l'éclat que cette affaire étoit sur le point de produire. (a)

Depuis bien du tems il n'avoit été question de M^r. Linguet. Aujourd'hui il court à son sujet un rapport, que nous donnons tel qu'il est. Il a offert, dit-on, dans un mémoire, qu'il a fait présenter au Roi & à Mgr. le comte d'Artois, de donner un moyen sûr pour avoir des nouvelles de Brest en 12 minutes & y faire parvenir dans le même espace de tems tous les ordres qu'on voudra. Sa liberté, ajoute-t-on, est le prix qu'il met à son secret ; & il demande, qu'elle ne lui soit accordée, que lorsque l'expérience en aura démontré l'infailibilité.

P. S. Un courier dépêché de Brest vient d'apporter la fâcheuse nouvelle, que les Anglois

(a) Nouvelle addition à faire à la liste des événemens agréables qui naissent si fréquemment sur le théâtre. 1 Mai 1781. p. 18. — 1. Juillet 1781. p. 377.

glois ont intercepté le convoi des Indes, composé de 16 transports, escortés seulement par deux vaisseaux, deux frégates, deux flûtes & quelques gabarres du Roi. Deux bâtimens se sont réfugiés en ce port, & 3 à Roscoff à 10 lieues d'ici: on se flatte qu'il s'en sera sauvé quelques autres dans les ports de la Bretagne. On est fort inquiet sur le sort de la Bellonne où se trouve embarqué le baron de Weitersheim, major du régiment de la Marck. . . On savoit que l'amiral Barrington étoit dehors avec 10 vaisseaux & 4 frégates, mais on espéroit que le convoi pourroit s'esquiver, quand tout à-coup les vents aiant changé, l'ont fait dériver vers Ouestant où croisoit l'escadre angloise. Le Pégaze, l'un des vaisseaux d'escorte, armé en flûte de 64, canons s'est battu contre 4 vaisseaux ennemis, & leur a échappé.

*Extrait d'une lettre de Geneve du 10
Avril.*

La bourgeoisie de cette ville, dans la vue d'appaiser les troubles qui nous agitoient au commencement de l'année dernière, consentit, qu'il fût fait un édit le 10 Février de la même année, par lequel il étoit accordé des avantages considérables aux natifs, habitans & sujets de cette république. Cet acte de bienfaisance quoique légalisé avec les formalités requises, fut ensuite contesté, sous prétexte, qu'il avoit été extorqué les armes à la main. Il fallut donc prendre patience & attendre une occasion favorable de le faire mettre en exécution; & c'est ce que l'on a

eu pouvoir faire actuellement , que la France & les louables cantons de Berne & de Zurich ont renoncé à leur garantie , & nous ont abandonnés à nous-mêmes. On a fait des représentations vigoureuses , mais néanmoins respectueuses sur cet édit du 10 Février 1781 , au magnifique conseil , qui y répondit dimanche dernier à 4 heures du soir en ces termes ; savoir , *que le magnifique conseil ne pouvoit ni ne vouloit l'accomplissement de cet édit.* Cette réponse , qui ne fut connue dans le public que le lundi matin , affecta vivement les intéressés , qui s'assemblerent à l'instant dans plusieurs quartiers & places de la ville. Les commissaires de la bourgeoisie firent d'inutiles efforts , pour calmer ces natifs , qui , vers les 8 heures & un quart du soir se rendirent tumultueusement à la maison de ville , & s'emparèrent des portes de la ville. Le capitaine le Fabre , qui gardoit celle de Cornevin , y fut blessé ainsi que quelques bourgeois , & un nommé Musal fut tué. Il y eut aussi quelques blessés à la porte-neuve ; mais jusqu'à ce jour le nombre des morts n'est que de 4 (a). Sur ces entrefaites la bourgeoisie prit aussi les armes. L'on a déjà démis 11 membres du petit-conseil & 32 de celui des Deux-Cents. La bourgeoisie tient aux Balances

(a) Il paroît par-là que le premier détail de cette émeute a été exagéré , & que *les rues n'ont pas été couvertes de morts* , comme il est dit dans le dern. Journ. p. 77.

lances sous bonne garde 14 ôtages. Ils y ont la nourriture à leur choix. Le conseil des Deux-Cents est actuellement assemblé; & l'on espere, que le gouvernement va tout-à-fait reprendre sa marche. Hier, on proclama l'entier effet de l'édit du 10 Février, & dès-à-présent jusqu'à lundi prochain, tous ceux qui veulent jouir des avantages, qui y sont accordés, doivent porter leurs titres à trois commissaires du petit-conseil nommés à cet effet. Par cet édit 100 natifs & 20 habitans seront reçus bourgeois *gratis*.

NOUVELLES DIVERSES.

Selon des lettres de Vienne on y attend de jour à autre S. M. le Roi de Prusse sous le nom de Bourgrave de Nuremberg. — Le 23 Avril il y a eu un incendie considérable à Amiens; une partie du fauxbourg, dit de Beauvais, a été réduite en cendres — On commence à douter si la nouvelle Encyclopédie par ordre des matieres * aura lieu. Les éditeurs manquent de fonds, & le *prospectus* tout engageant qu'il est, n'a produit jusqu'ici que très-peu de chose. Les curieux déjà trompés dans l'expectation des Œuvres de Voltaire, ne peuvent se déterminer à courir de nouveaux risques. Pour les rassurer, on a publié que le Grand-Duc de Toscane avançoit aux éditeurs 70 mille florins; mais quand ce petit stratagème sera évané & la fausseté de cette nouvelle reconnue, la défiance du public sera plus grande que

* Ci-dessus
p. 104.

15. Mai 1782.

151

jamais. — Le Pape est arrivé le 26 Avril à Munich accompagné de S. A. E, qui avoit été à sa rencontre, & le 2 de Mai à Augsbourg. Il est décidé, que S. S. retournant à Rome passera par Venise. En faveur de ceux qui ignorent le latin, nous placerons ici la traduction du passage par lequel S. S. a fini le consistoire du 19 & qu'on voit ci-dessus p. 127. Avant que de finir ce consistoire, nous ne voulons point passer sous silence, ce que nous croïons devoir faire parvenir à la connoissance d'un chacun. Il faut que l'univers sache combien il nous a été agréable & consolant de voir Sa Majesté l'Empereur, que nous avons toujours grandement considéré, & de nous trouver à portée de lui donner des témoignages de notre attachement particulier à sa personne.

Dans les différens entretiens que nous avons eus avec cet auguste Monarque sur des objets qui regardent notre ministère apostolique, nous avons été forcés d'admirer non-seulement cette affabilité sans bornes avec laquelle il nous a reçus dans son palais impérial, au milieu des honneurs & de la plus somptueuse hospitalité, mais encore sa piété exemplaire, les qualités rares de son esprit, & son extrême application aux affaires du gouvernement.

Notre cœur paternel n'a pas été moins sensiblement touché, en nous convainquant par nous-mêmes, que la piété & la religion ont conservé toute leur pureté & intégrité dans cette brillante capitale, ainsi que par-

mi

mi le peuple nombreux qui accouroit de toutes parts au-devant de nous , à notre passage par les Etats de la Monarchie autrichienne. Aussi n'oublierons-nous point de faire de ces innombrables habitans l'éloge qu'ils méritent, & nous tâcherons de maintenir & secourir encore leur ferveur par nos instantes prières au Très-Haut. Oui , nous invoquons le Seigneur tout-puissant , le Dieu de miséricorde qui n'abandonne aucun de ceux qui ont recours à lui , pour qu'il lui plaise les confirmer dans leurs saints propos , & faire tomber abondamment sur eux la rosée féconde de ses célestes bénédictions.

M O R T S.

Le prince Auguste-Alexandre Czartoryski, palatin de Russie, lieutenant-général de l'armée de la couronne, chef du régiment des gardes de la couronne, infanterie, chevalier des Ordres de l'Aigle-blanc, de St. André, & de St. Stanislas &c, est mort à Varsovie le 4 Avril, à l'âge de 84 ans & 5 mois. Ce seigneur qui étoit oncle du Roi, & que ses vertus distinguoient encore plus que son illustre naissance, laisse de très-grands biens à son fils, le prince Adam Czartoryski, général de Podolie.

Son Exc. le comte Paul Festetich de Tolna &c, commandeur de l'Ordre de St. Etienne, conseiller intime actuel, palatin de Baranya & vice-président de la chambre royale des finances de Hongrie, est mort le 7 Avril

à Presbourg dans la 59^e. année de son âge, infiniment regretté pour ses éminentes qualités.

Mgr. Mathieu Testa, archevêque de Carthagene, grand chapelain de la cour, est mort le 7 Avril à Naples, d'une fièvre inflammatoire, ayant ordonné qu'on emploiat à des œuvres pies la plus grande partie de sa succession.

L'abbé Métastasio, Romain, attaché depuis 53 ans à l'auguste Maison d'Autriche, en qualité de poète de la cour; & à qui son siècle a rendu la justice d'avoir porté le genre lyrique à un degré de perfection inconnu avant lui en Italie, est mort à Vienne le 12 Avril, dans la 84^e. année de son âge. Le souverain Pontife, qui n'avoit pas eu la satisfaction de connoître ce respectable octogénaire, son sujet, étant informé de l'état désespéré du malade, chargea Mgr. le nonce de lui donner en son nom l'absolution *in articulo mortis*.

Louis-Marie d'Aumont, duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de ses Ordres, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, gouverneur de Boulogne & pais boulonnois, gouverneur & grand-bailli de la ville de Chauni en Picardie, né le 29 Août 1709, est mort le 14 Avril, à Paris. M^r. le duc de Villequier son fils, le remplace dans le poste de premier gentilhomme de la chambre du Roi, ainsi que dans son gouvernement. M^r. le duc de Piennes, ci-devant duc de Mazarin, hérite par la mort de son pere du duché d'Aumont &

de 150 mille livres de rentes comme fils aîné.

Le prince Camille-Louis de Lorraine-Marsan, sire de Pons, prince de Mortagne, &c, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur & lieutenant-général du païs & comté de Provence, gouverneur des villes d'Arles, Marseille & Toulon, est mort à Paris le 12 d'Avril, âgé de 56 ans.

Dans le dernier journal p. 15. l. 1. de la note, lisez 15 Avril 1782 p. 582. — P. 27. l. dern. ne trouvant rien de l'état, lisez ne trouvant rien dans l'état. — P. 57. l. 12 de la note, un seul même centre, lisez un seul & même centre.

T A B L E.

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	111
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	111
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	113
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	114
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	118
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	119
ANGLETERRE.	{ <i>Londres.</i>	121
	{ <i>Portsmouth.</i>	123
ALLEMAGNE.	{ <i>Vienne.</i>	124
	{ <i>Berlin.</i>	129
	{ <i>Vienne.</i>	131
ITALIE.	(<i>Rome.</i>	134
PAYS-BAS.	{ <i>Bruxelles.</i>	136
	{ <i>La Haye.</i>	138
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	141
	<i>Nouvelles diverses.</i>	150
	<i>Morts.</i>	152

